

FAME

Division pêche, aquaculture et écosystèmes marines

rapport annuel 2011



rapport annuel

de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins

2011



CPS
Secrétariat général
de la Communauté
du Pacifique



RÉSUMÉ

Le présent rapport dresse le bilan des activités de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins en 2011 et énonce les grandes lignes du programme de travail pour 2012.

En 2011, la Division a bien progressé dans l'exécution de son programme de travail. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les objectifs de rang supérieur ont été atteints au cours d'une année, mais ce point sera analysé dans le cadre d'une révision interne du plan stratégique, au début de 2012.

Certains domaines de travail nouveaux se sont également développés, conformément aux décisions prises par les Directeurs des pêches. Il est prévu de mettre davantage l'accent sur la connaissance du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

À l'heure actuelle, la Division bénéficie d'enveloppes projets substantielles, tandis que la diminution des financements ordinaires est préoccupante. Il s'avère difficile de fournir des services aux Territoires membres qui n'ont pas accès aux principales sources de financement de projets.

Le présent rapport est accompagné de cinq annexes :

- Progrès réalisés au regard des objectifs du plan stratégique
- Principales activités par pays menées conformément aux stratégies de pays
- Principales publications produites par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins
- Principales conférences sectorielles et ateliers
- Conclusions de la septième Conférence des Directeurs des pêches



LA DIVISION

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins comprend principalement deux grandes unités, le Programme pêche hauturière et le Programme pêche côtière. Le Bureau du Directeur les supervise et leur apporte son soutien.

Le but de la Division est « **une gestion durable des ressources marines de l'Océanie en vue de garantir la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement** ».

Les objectifs respectifs des programmes pêche côtière et pêche hauturière sont les suivants :

The goals of the coastal and oceanic programmes are respectively:

assurer la gestion et la mise en valeur durables des ressources halieutiques côtières, littorales et aquacoles dans les États et Territoires insulaires océaniques ; et

faire en sorte que les pêcheries exploitant les ressources en thonidés, poissons à rostre et espèces associées de la région soient gérées dans un souci de viabilité économique et de préservation de l'environnement, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles.

Les activités qui ont permis d'atteindre ces buts en 2011, ventilés par objectif et par domaine de résultats, ressortent de l'annexe 1.

L'annexe 2 indique, pour chaque pays, certaines activités importantes conduites à l'échelon national, ainsi que la gamme de services fournis en application de la partie des diverses stratégies conjointes de pays qui concerne le secteur halieutique.

Aspects financiers

Le budget rectificatif de la Division pour l'exercice 2011 s'élevait à 13 016 300 UCOM (soit l'équivalent d'environ 14,5 millions de dollars É.-U. au taux de change actuel). La ventilation entre les deux programmes et le Bureau du Directeur (lequel inclut des projets mis en œuvre par les deux programmes) ressort du tableau 1.

Tableau 1: Budget rectificatif des dépenses de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins pour l'exercice 2011 (en UCOM)

	Directeur	Pêche hauturière	Pêche côtière	Division
Budget ordinaire	540 600	1 170 300	1 295 600	2 992 400
Fonds alloués aux projets	1 717 600 ¹	6 050 100	2 256 200	10 023 900
Total	2 258 200	7 220 400	3 551 800	13 030 400

Le budget projets s'est vu renforcé grâce à l'approbation de plusieurs projets, à la fin de 2010 et au début de 2011 (comme prévu dans le rapport de l'année dernière), tandis que les fonds ordinaires ont diminué de 8 pour cent dans le budget rectificatif, suite à la réduction du budget total affecté aux divisions de la CPS.

Bien que le total des fonds disponibles soit plus élevé que par le passé, la diminution de l'enveloppe allouée aux divisions place la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins dans une position paradoxale : elle doit geler des postes importants financés par des fonds alloués aux divisions (financés de la sorte précisément parce que l'on pensait que c'était une source de financement à long terme), alors qu'elle a du mal à assurer des services à certains membres car les enveloppes-projets sont exclusivement attribuées à des membres du groupe d'États ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Effectifs

Au dernier trimestre de 2011, la Division comptait 86 agents, dont 34 femmes (40 %). La ventilation par catégorie ressort du tableau 2.

Tableau 2: Effectifs de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, septembre 2011.

	Bureau du Directeur	Programme pêche hauturière	Programme pêche côtière	Total
Cadres professionnels	3	28	18	49
Agents techniques	3 ²	28	1	32
Agents administratifs	1	2	2	5
Combined	7	58	21	86

Les effectifs ont augmenté depuis 2010. La Division compte davantage de cadres professionnels (recrutés sur le marché international) et beaucoup plus d'agents techniques. L'augmentation du nombre d'agents techniques s'explique par le recrutement de Techniciens de contrôle des données supplémentaires, qui ont des contrats à court terme et qui sont chargés de saisir les données relatives à la pêche hauturière, en particulier les données recueillies par les observateurs. Un poste d'agent administratif a été supprimé.

Dix-neuf nationalités sont maintenant représentées parmi les cadres professionnels, et 16 postes sur 49 sont des nationaux de pays océaniques. Le nombre et la proportion de cadres professionnels océaniques et féminins employés par la Division ont augmenté depuis l'année dernière. Comme par le passé, certains agents techniques sont détachés auprès de services des pêches nationaux (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Îles Salomon, États fédérés de Micronésie). La Division poursuit avec prudence la décentralisation du personnel. En 2010, un cadre professionnel a été affecté à l'antenne de Suva et un autre à Pohnpei ; avant la fin de 2011, ils ont été rejoints par deux autres cadres professionnels (dans les domaines du développement des entreprises aquacoles et de la formation des observateurs) à Suva. En outre, deux techniciens de contrôle des données ont été recrutés et affectés à l'antenne de Pohnpei.

¹ Y compris les projets CRISP (Initiatives Corail pour le Pacifique) et DevFish2 (Développement de la pêche thonière dans les pays ACP du Pacifique, 2^e phase) dont le Directeur exerce la supervision administrative.

² Y compris une personne qui remplace une agente en congé de maternité.

PROGRÈS ACCOMPLIS AU REGARD DES OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE

Une description du travail accompli au regard de chaque objectif du plan stratégique et de chaque domaine de résultat est fournie dans l'annexe 1, qui décrit en détail l'état d'avancement du programme de travail pour 2011. La présente section se contente donc de mettre en lumière certains résultats importants obtenus à ce jour relativement aux objectifs de chaque programme.



Bureau du Directeur

❖ Objectif 1 – Nouer et cultiver des liens efficaces entre la Division et ses parties prenantes

Parmi les faits marquants à citer ici figurent le succès de la septième Conférence des Directeurs des pêches, qui a fixé les grandes orientations des programmes, l'élaboration de chapitres des stratégies conjointes de pays de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Calédonie concernant la pêche. La Division a continué de collaborer avec des organisations régionales de gestion de la pêche thonière, et un nouveau protocole d'accord a été conclu avec les Parties à l'Accord de Nauru, afin de charger la CPS de fournir des services scientifiques à ce groupe d'États important. Le Directeur a également invité le Groupe de travail chargé du secteur marin à se réunir. Ce groupe informel réunit des représentants d'organisations qui s'intéressent à la politique de la mer et à la gestion des ressources marines. Il est chargé de concrétiser le projet Pacific Oceanscape lancé à l'initiative des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum.

Pacific Oceanscape

Pacific Oceanscape a été conçu à l'initiative de Son Excellence M. Aote Tong, président de la République de Kiribati, au début de 2009 et approuvé par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum lors de leur quarantième Sommet, tenu en août 2009. En 2009/10, le Groupe de travail chargé du secteur marin a élaboré le cadre d'action de ce projet, qui a été entériné par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum lors de leur 41e Sommet.

Le but général du **Cadre d'action Pacific Oceanscape** est d'encourager la gestion rationnelle de l'environnement marin, à tous les échelons, afin d'assurer la bonne santé de nos océans et notre propre bien-être à long terme. Il obéit aux grands principes suivants :

- Améliorer la gestion avisée de l'océan : engager les responsables politiques et autres décideurs à renforcer les mécanismes de gouvernance ;
- Gérer durablement l'exploitation des ressources marines ; éduquer et former des scientifiques, informer les décideurs politiques et autres parties prenantes des meilleures pratiques en matière de gestion, y compris les aires marines protégées à usages multiples, à toute échelle ;
- Maintenir l'océan en bonne santé : réduire les effets négatifs des activités humaines, protéger et conserver la biodiversité ;
- Mieux connaître l'océan : améliorer les connaissances scientifiques à l'appui de la prise de décisions éclairées ;
- Protéger la sûreté des océans : fédérer les secteurs économique, environnemental, politique et militaire pour combattre les pratiques illégales et criminelles ;
- Faciliter l'établissement de liens de partenariat et de coopération : encourager la collaboration afin de rendre les efforts de conservation plus efficaces, des zones économiques exclusives (ZEE) à la haute mer.

Le Secrétaire général du Forum des îles du Pacifique, M. Tuiloma Neroni Slade, a été nommé premier **Commissaire des mers** du Pacifique. Il est chargé, en tant que « représentant de la région à haut niveau, de faire preuve de tout l'engagement requis pour faire connaître les priorités, les décisions et les processus relatifs à l'océan et attirer l'attention de la communauté nationale, régionale et internationale. » Le Commissaire des mers bénéficie du soutien technique et scientifique des organisations compétentes et du Groupe de travail chargé du secteur marin.



S'agissant de la mobilisation de ressources, un accord a été signé en mars avec le Programme néo-zélandais d'aide internationale en vue de l'exécution conjointe d'un projet par l'Agence des pêches du Forum et la CPS : celle-ci recevra plus de deux millions de dollars des États-Unis d'Amérique sur trois ans à l'appui de la mise au point de programmes nationaux d'observation des pêches. L'Agence australienne pour le développement international (AusAID) a approuvé la deuxième phase du projet sur la pêche afférente à la sécurité alimentaire dans le Pacifique ; elle débloquera 4,7 millions de dollars australiens, sur quatre ans, en faveur du développement de l'aquaculture continentale, du suivi de la pêche thonière nationale et de la gestion des données, et d'évaluations des stocks de vivaneaux profonds.

❖ **Objectif 2 – Promouvoir la prise de décisions stratégiques en connaissance de cause et sensibiliser le public aux problèmes relatifs aux ressources marines rencontrés par les États et Territoires insulaires océaniques**

Cet objectif sous-tend une grande partie du travail de l'Unité information halieutique, qui continue de produire toute une gamme de publications de grande qualité, telles que la Lettre d'information sur les pêches, désormais en quadrichromie. Parmi les autres tâches « courantes », il faut citer l'amélioration et la mise à jour régulière du site Web, l'intégration des nouvelles publications dans la bibliothèque numérique (avec une fonction de recherche intégrée, accessible par Internet ou sur CD) et l'Annuaire des pêches 2011 contenant plus de 1 700 adresses de la région. Un inventaire de tous les supports imprimés conservés à la CPS a été réalisé, et la distribution de ces documents aux pays membres est une priorité. Un grand nombre de supports didactiques a été transmis au National Fisheries College de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Une série de fiches techniques sur des espèces importantes de poissons et d'invertébrés a été réalisée à l'intention des pêcheurs locaux. Elles donnent des informations précises et faciles à comprendre, utiles pour l'élaboration de mesures de gestion communautaire des ressources. Elles s'appuient sur l'expertise des agents du Programme pêche côtière et du Réseau LMMA (aires marines sous gestion locale), et qui souhaitent distribuer ces documents à leurs agents de terrain. Les cibles de cette année en matière de communication ont été atteintes ; plusieurs articles ont été publiés dans les médias imprimés régionaux et nationaux, et des interviews diffusées à la radio pour informer le grand public des problèmes concernant les ressources halieutiques. Pour l'année 2012, la Division a décidé de déléguer la communication des résultats de quelques-uns de ses grands projets ; un spécialiste, sélectionné par voie d'appel d'offres international, a été chargé d'élaborer des supports imprimés et vidéo.

Programme pêche côtière

❖ **Objectif 1 – Aider les États et Territoires océaniques à mettre au point des stratégies et des systèmes de gestion de la pêche côtière fondés sur des données scientifiques et applicables du point de vue social, conformément aux principes directeurs énoncés dans le cadre de la « Politique d'Apia »³**

Cet objectif porte essentiellement sur l'amélioration des capacités des États et Territoires insulaires océaniques d'évaluer et de gérer les ressources halieutiques côtières, l'accent étant mis sur la bêche-de-mer, qui a été souvent surexploitée, et qui fait l'objet du projet Soutien scientifique à la gestion des pêcheries côtières et hauturières dans la région océanique (SciCOFish), financé par l'Union européenne. Après des missions de formation pratique dispensée dans les pays, les Îles Marshall et Vanuatu ont désormais la capacité d'évaluer leurs ressources en invertébrés. Une opération similaire de renforcement des capacités est en cours aux Îles Salomon. Aux Tonga, où cette formation sur le terrain a été dispensée en 2010, le personnel du service des pêches a travaillé avec ses homologues de la CPS pour analyser les résultats et formuler des conseils de gestion. Il a été vivement recommandé aux Tonga de fermer sa pêcherie de bêche-de-mer en 2012, à l'instar d'autres pays qui ont déjà pris cette décision pour permettre aux stocks de se reconstituer.

La section a recruté un spécialiste de l'exportation des espèces d'aquariophilie marine en septembre, et a prêté assistance à Nauru pour étudier la viabilité de l'exportation de poissons d'aquarium et former le personnel. En 2012, le commerce dans les États et Territoires insulaires océaniques fera l'objet d'une étude approfondie pour cerner ses débouchés et les obstacles à son développement.

³ La Politique régionale océanique de gestion de la pêche côtière pour 2008–2013, connue sous le nom de Politique d'Apia, a été entérinée en 2008 à l'occasion de la quatrième réunion ministérielle du Comité des pêches du Forum.

Le travail effectué au titre de cet objectif a également permis d'améliorer la législation et les mesures de gestion. Le Ministère de la justice de Tuvalu a élaboré un projet de loi sur la gestion halieutique qu'il doit soumettre au Cabinet. L'Agence des pêches du Forum a contribué à cette opération pour les composantes hauturières, tandis que la CPS a aidé à élaborer les mesures concernant la pêche côtière. Une assistance a été dispensée aux Tonga, aux Îles Marshall, à Kiribati, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et aux Îles Cook en vue de l'établissement de plans nationaux de gestion de certaines pêcheries. Les Tonga, le Samoa, Nauru et Kiribati ont été en mesure de renforcer leurs dispositifs de gestion communautaire avec le concours de la CPS.

Le changement climatique constitue à long terme une menace sérieuse pour les ressources halieutiques côtières, et les États et Territoires insulaires océaniques ont besoin de s'appuyer sur des données de référence pour en surveiller les effets. Des équipes des Îles Marshall, de Tuvalu et de Kiribati sont désormais en mesure de conduire des enquêtes de référence sur les poissons et les invertébrés et leurs habitats, grâce à l'aide apportée dans le cadre du projet sur le changement climatique. Des enquêtes similaires et des campagnes de renforcement des capacités devraient avoir lieu dans les États fédérés de Micronésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée en 2012. Le travail effectué avec la CPS dans le cadre de ce projet sert de tremplin à la carrière de jeunes professionnels qui, au terme de leur contrat de douze mois, rentrent chez eux travailler dans le domaine halieutique, forts de nouvelles compétences et d'une petite expérience.

Surveillance des effets du changement climatique sur les ressources côtières

Selon toutes les prévisions, la hausse de la température de la mer, l'élévation du niveau de la mer et surtout, l'acidification de l'océan, devraient avoir de graves conséquences sur les récifs coralliens et d'autres habitats importants pour les ressources halieutiques côtières. Mais comment savoir si ces évolutions se déroulent effectivement, et si elles sont causées par le changement climatique ou d'autres facteurs ?

Ce projet australien financé par l'ICCAI (Initiative internationale pour l'adaptation au changement climatique) prévoit l'aménagement de sites dans cinq pays océaniques, où la variation de la couverture corallienne et de l'abondance des poissons et invertébrés sera surveillée sur une longue période. La CPS apporte son concours à ce projet par des études de référence qui servent à apprendre les techniques aux équipes locales et par la mise en place d'équipements de surveillance de la température de l'eau. Les techniques ont été normalisées, dans la mesure du possible, selon des méthodes d'enquêtes déjà utilisées dans les Territoires américains et français, de manière à pouvoir procéder à des comparaisons à l'échelle du Pacifique. Un certain nombre de sites se trouve dans des aires marines protégées, ce qui permet d'éliminer l'effet de la pression de pêche des impacts du changement climatique.



❖ Objectif 2 – Fournir aux pouvoirs publics, aux entreprises privées et aux autres parties prenantes d'Océanie un cadre régional de planification, de recherche, de développement et de commerce pour l'aquaculture durable.

La Section aquaculture a consacré toute son attention à la bêche-de-mer au début de l'année, lorsque la CPS a organisé, conjointement avec le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR), une conférence internationale visant à faire le point sur l'élevage et l'amélioration des stocks d'holothuries de sable (l'une des

espèces ayant la valeur marchande la plus élevée). Les agents des services des pêches des Îles Cook, de Fidji, des États fédérés de Micronésie, de Kiribati, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Îles Salomon, des Tonga et de Vanuatu sont maintenant au courant des débouchés et des difficultés de cette filière. La Nouvelle-Calédonie s'est aussi montrée vivement intéressée ; elle a formulé des projets ambitieux de reconstitution des stocks et d'élevage de cette espèce.

Comme à l'accoutumée, des conseils techniques ont été dispensés à l'occasion de diverses activités aquacoles – depuis la conception d'une éclosierie de chanidés à Nauru jusqu'à l'établissement d'un plan de développement de l'aquaculture destiné aux Îles Mariannes du Nord. La réalisation d'une évaluation des risques associés à l'introduction du tilapia du Nil aux Îles Salomon permettra aux autorités de prendre une décision en toute connaissance de cause quant à l'utilisation de cette espèce pour augmenter la production à des fins de sécurité alimentaire.

Le renforcement des compétences aquacoles joue un rôle essentiel dans l'essor de ce secteur encore jeune. Les agents de la CPS ont évalué les besoins de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en matière de formation, ce pays possédant plus de pisciculteurs continentaux que tous les autres États et Territoires insulaires océaniques réunis. Ils aideront à établir les programmes des cours nécessaires, dispensés principalement par le National Fisheries College. Deux étudiants de maîtrise ès sciences ont mené à bien leur projet sous la houlette d'agents de la Section aquaculture de la CPS, et deux autres sont en bonne voie.

Quel développement pour l'aquaculture marine en Océanie ?

Cette étude a été réalisée par une équipe de trois consultants possédant une vaste expérience du développement de l'aquaculture et des marchés mondiaux des produits aquacoles. L'Économiste de la CPS spécialiste du développement de la pêche a accompagné les consultants dans leurs missions. Les activités de pisciculture marine ont été évaluées dans cinq pays océaniques (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Fidji, Îles Cook et Îles Marshall). Les services des pêches, des pisciculteurs, des négociants, des transformateurs et des organismes financiers de ces pays ont été consultés.

L'étude a porté sur les résultats du développement de la pisciculture marine dans les États et Territoires insulaires océaniques, afin d'en tirer des enseignements et de saisir les opportunités. L'une de ses conclusions est que nombre de projets de pisciculture marine ont été entrepris en l'absence d'études économiques proprement dites et de prévision des coûts et des débouchés potentiels. Le coût élevé des aliments, la durée des cycles d'élevage, la concurrence commerciale, le coût élevé des transports, et la nombreuse main-d'œuvre requise constituent autant d'obstacle au développement de cette filière. Celle-ci a fait l'objet d'une promotion axée sur son image positive, et non sur le fait que son développement répond à la demande du marché et à des débouchés commerciaux.

D'après l'étude, l'avenir de la pisciculture marine n'est pas uniformément sombre. Les débouchés sont très variables d'un pays à l'autre. Certains produits de certains pays sont tout à fait prometteurs. Il faut toutefois évaluer avec rigueur leur potentiel pour voir s'ils pourront alimenter une filière durable. Le rapport relève les problèmes qui se posent actuellement dans la filière de la perle. En revanche, il note que la culture d'algues, l'élevage de crevettes, de coraux, d'éponges et de certaines espèces de poissons sont des activités qui peuvent être couronnées de succès si les conditions sont propices.



Une grande étude sur le potentiel et les difficultés de la pisciculture marine en Océanie a été réalisée dont les premiers résultats ont été présentés lors d'une conférence régionale organisée conjointement par la CPS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle devrait fournir de nouvelles orientations pour l'avenir de ce secteur.

❖ **Objectif 3 – Développer la pêche littorale durable dans les États et Territoires insulaires océaniques, afin d'assurer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des populations et la croissance économique.**

Pour augmenter les possibilités de pêche durable, des formations à la construction et au mouillage de dispositifs de concentration du poisson (DCP) ont été dispensées aux Îles Salomon, dans les États fédérés de Micronésie (Pohnpei) et à Kiribati ; dans le cadre de ce programme, une formation a également été dispensée à des douzaines de pêcheurs pour leur permettre d'augmenter la productivité de la pêche autour de DCP. À cette occasion, les pêcheurs et les agents des services des pêches sont également informés des problèmes de sécurité en mer. Des essais de pêche communautaire de petits poissons pélagiques à des fins de sécurité alimentaire ont été réalisés aux Îles Marshall. Ce genre d'activité permettrait d'augmenter durablement la production halieutique.

Le projet de Bagan

Sous l'effet de la pression croissance qui s'exerce sur les ressources côtières traditionnelles, la pêche de petits poissons pélagiques – sardines, anchois, chinchards – offre une possibilité d'augmenter durablement la production halieutique afin d'assurer la sécurité alimentaire des populations. En outre, dans les pays où la ciguatera pose un problème, ces poissons risquent peu d'être affectés.

Dans le cadre de ce projet, une technique venue d'Indonésie sera mise à l'épreuve. À l'aide d'une lampe, il s'agit d'attirer les espèces pélagiques la nuit et de les capturer au carrelet depuis une plateforme flottante spéciale, le *bagan*. Celle-ci a été construite à Kiribati puis acheminée par bateau à Majuro où elle a été montée.

Les essais de pêche commenceront au début de 2012, sous la houlette de pêcheurs indonésiens expérimentés qui dispenseront des conseils techniques. Le projet permettra aux pêcheurs de la région de se familiariser avec cette méthode, également expérimentée aux Îles Salomon dans le cadre d'un projet de l'Agence des pêches du Forum, afin de fournir des appâts aux canneurs.



Des associations de pêcheurs des Îles Cook, de Tuvalu et des Îles Salomon ont bénéficié d'un soutien au titre du projet Développement de la pêche thonière durable dans les pays ACP du Pacifique - Phase II (DevFish2), financé par l'Union européenne. Ce projet permet aux parties prenantes de participer à la formulation de mesures de développement et de gestion de la pêche thonière et d'avoir directement accès au soutien financier du secteur privé.

Deux nouveaux services, fournis au titre de cet objectif, ont également été très demandés :

- Une analyse économique a été réalisée pour plusieurs projets dont le programme de mouillage de DCP à Niue, une évaluation des possibilités de production et de commercialisation du poisson à Pitcairn et des essais de pêche à la palangre à Wallis et Futuna ; et

- Dans le cadre de la première phase du projet Pêche et sécurité alimentaire de l'AusAID, les autorités compétentes des Îles Salomon, de Fidji, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Vanuatu qui délivrent des certificats d'exportation de produits de la mer vers l'Europe ont commencé à bénéficier d'un vaste programme d'assistance technique, en réponse aux exigences posées.

Programme Pêche hauturière

- ❖ **Objectif 1 – Fournir des informations et des conseils scientifiques d'excellente qualité aux instances régionales et nationales chargées de la gestion de la pêche concernant l'incidence de la pêche sur l'état des stocks ciblés, ou affectés d'une autre façon par la pêche hauturière pratiquée dans la région.**

Les stocks des quatre principales espèces de thonidés de la région ont été évalués ; les résultats ont été acceptés par le comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central. Il est espéré qu'ils formeront la base scientifique d'une nouvelle mesure de gestion visant à réduire encore les prises de thon obèse et à fixer des cibles pour l'exploitation de la bonite et du thon jaune. L'analyse des mesures existantes a montré que, bien qu'insuffisante, la fermeture de la pêche autour de DCP pendant trois mois avait un certain effet ; cette disposition sera probablement maintenue, voire prolongée. En ce qui concerne les espèces non ciblées menacées, des progrès ont été accomplis dans l'application d'un plan d'étude des requins. Les mesures de gestion prises par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central sont pour la plupart inspirées par les pays membres de l'Agence des pêches du Forum et des groupes sous-régionaux qui élaborent aussi des mesures appliquées dans leur propre juridiction. Un effort considérable a été consenti pour fournir à ces groupes les conseils scientifiques et le soutien qu'ils demandent, notamment le détachement d'un scientifique qui travaille à plein temps sur ces initiatives, avec le concours d'autres agents du Programme.

Le label MSC

Une étape importante vient d'être franchie dans la gestion des ressources thonières de la région : la décision d'attribuer le label de « pêcherie durable » du Marine Stewardship Council, organisme respecté de certification, à une grande partie de la pêcherie de bonite. C'est la première pêcherie de thonidés à la senne du monde à recevoir cette distinction, qu'elle doit à la qualité des statistiques et à la rigueur des évaluations des stocks fournies par le Programme pêche hauturière, ainsi qu'à la grande couverture de la zone par les observateurs, réalisée grâce aux formations et au soutien dispensés par la CPS. Une couverture totale sera nécessaire à l'appui de la filière – ce système permettra de garantir que le poisson labellisé MSC provient réellement de la pêcherie approuvée.

Aux côtés des Parties à l'Accord de Nauru, la CPS s'emploiera à définir des points de référence et élaborer des règles de contrôle des captures, conditions requises pour cette certification. L'approbation du MSC devrait s'accompagner d'avantages importants pour la commercialisation des prises réalisées dans les eaux des Parties à l'Accord de Nauru sur les marchés internationaux et stimuler une meilleure gestion de ces ressources.



Le Programme a publié deux nouveaux produits au cours de l'année, à l'intention des services des pêches nationaux. Des pages sécurisées du site Web destinées à chaque membre comportent des analyses, régulièrement actualisées, des principales caractéristiques des ressources thonières évoluant dans les eaux nationales. Cela complète – sans les remplacer, naturellement – les conseils dispensés directement à l'échelon national, par exemple à l'appui de l'établissement d'un nouveau plan de gestion des thonidés aux Îles Salomon. Un autre produit, le simulateur de gestion des thonidés (TUMAS) peut être téléchargé depuis Internet. Fondé sur les évaluations des stocks actuels de bonite, de thon jaune et de thon obèse, il permet de modéliser les effets de l'expansion ou de la réduction des diverses flottilles de pêche. Les responsables de la gestion halieutique peuvent ainsi tester par eux-mêmes les impacts probables des mesures de gestion. Les compétences des responsables nationaux de la gestion des thonidés en matière d'interprétation des évaluations des stocks ont été renforcées dans le cadre d'ateliers destinés à des agents avancés et moins expérimentés – ateliers qui font partie de la série de formations à l'évaluation des stocks. Sur les vingt-deux membres de la CPS, 21 ont participé à cette formation, et nombre d'entre eux ont envoyé des participants supplémentaires à leurs propres frais.

Un résultat encourageant au regard de l'objectif global du Programme pêche hauturière est la décision prise récemment d'octroyer le label de pêche durable du Marine Stewardship Council (MSC) à la pêche à la senne de bonites dans des bancs non associés (libres) évoluant dans les eaux des Parties à l'Accord de Nauru. Cette importante pêcherie de thonidés est la première du monde à obtenir la certification MSC. Les agents du Programme pêche hauturière ont facilité le processus en fournissant des informations à l'équipe d'évaluation, et, en collaboration avec les Parties à l'Accord de Nauru, ils s'emploieront à mettre au point les mesures supplémentaires qui conditionnent la certification.

❖ **Objectif 2 – Recueillir et analyser des données scientifiques exactes et complètes sur les pêcheries ciblant les ressources en thonidés, poissons à rostre et autres espèces océaniques de la région, et les fournir aux instances régionales et nationales chargées de la gestion des ressources halieutiques.**

Le Programme a continué de faire face à l'énorme volume de données à saisir et analyser pour avoir une image exacte des pêcheries hauturières de la région. Le volume de données traitées a grimpé en flèche du fait de l'augmentation de la couverture des observateurs, et des agents supplémentaires de saisie des données ainsi que des agents de gestion de la qualité des données ont été recrutés à Nouméa et à Pohnpei pour assumer cette charge de travail supplémentaire. Pour donner une idée du travail que cela représente, les données suivantes ont été saisies au cours d'une année : 191 663 entrées sur des **fiches de pêche** (prises par espèce, effort et position) ; informations provenant de 156 773 événements enregistrés par des observateurs (détail des prises par espèce, détail de l'effort et informations sur la position), et 1 723 996 poissons mesurés par des **observateurs** et des **échantillonneurs au port**.

Bien que pratiquement tout le travail soit axé sur les membres de la CPS, la pêche pratiquée dans des pays voisins a des répercussions sur la ressource, et les données concernant ces pêcheries devraient être améliorées. La CPS a dispensé une assistance technique à l'Indonésie, aux Philippines et au Viêt-Nam, financée au titre du projet de gestion de la pêche hauturière dans le Pacifique occidental et en Asie orientale, financé par le Fonds pour l'environnement mondial et exécuté par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central et les trois pays mentionnés. Ce projet a permis d'affiner considérablement les estimations de prises et d'effort.

L'analyse de ces données est régulièrement communiquée aux pays et groupements régionaux au moyen du système CES (système d'interrogation des données de prises et d'effort). Une formation à l'utilisation de ce système a été dispensée à des gestionnaires de l'Agence des pêches du Forum. La dernière version de ce système inclut des données émanant du système régional de suivi des navires. Le système de gestion des données à l'échelon national, TUFMAN, continue d'être perfectionné ; il contient maintenant de nouvelles routines de détection de la pêche illicite. Une formation à TUFMAN a été dispensée dans le cadre de l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière, ainsi qu'à l'échelon national dans les États fédérés de Micronésie, à Fidji, aux Îles Marshall, à Palau, au Samoa, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Tuvalu. La CPS a également fourni des services de contrôle des données aux États fédérés de Micronésie, et à Fidji afin d'examiner les lacunes dans la couverture des données.

Une centaine d'observateurs qualifiés supplémentaires ont pu intervenir sur le terrain d'ici à la fin de l'année, ce qui porte le total des observateurs dans la région à 660 : c'est un nombre d'emplois important qui représente un progrès dans le suivi de l'activité halieutique. Les agents de la CPS consacrent de plus en plus d'attention au personnel et aux systèmes requis à l'appui de l'essor rapide de cette activité ; à cet effet, ils dispensent des formations de formateurs et de debriefers, et aident les coordonnateurs nationaux des observateurs à gérer leur programme national d'observation.

'Deep Blue' - Une nouvelle vidéo destinée à la formation des observateurs

Une nouvelle vidéo vient d'être réalisée pour améliorer la qualité de la formation des observateurs. Elle porte sur le travail des observateurs de la pêche thonière, embarqués bord de senneurs. Financée par le projet SciCOFish de l'Union européenne, et réalisée par Pasifika Communications, la vidéo montre la vie et le travail d'un observateur de Papouasie-Nouvelle-Guinée à bord d'un bateau de pêche local.

Cette vidéo permettra aux apprentis observateurs de bien comprendre la technique de la pêche à la senne et d'insister sur les règles de base en matière de sécurité à bord. Des entretiens avec des agents de la CPS permettent de faire passer un certain nombre de messages sur l'importance du travail qu'ils sont appelés à effectuer.

L'excellent film qui illustre les opérations de pêche à la senne a déjà trouvé une autre application – une vidéo de formation d'équipages viendra étayer des projets d'emploi d'Océaniens à bord de senneurs. Entre temps, une autre vidéo de formation d'observateurs embarqués à bord de palangriers sera achevée en 2012.

❖ Objectif 3 – Mieux comprendre les écosystèmes pélagiques de l'océan Pacifique occidental et central.

Le projet « phare » conduit à l'appui de cette activité en 2011 était le nouveau projet de marquage financé par la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Au cours de la première année de ce projet, des opérations de marquage ont été effectuées d'avril à juillet, avec 40 000 thons marqués et relâchés. Deux campagnes de marquage des thons obèses, en particulier, ont eu lieu dans le Pacifique central en octobre et en novembre. Depuis le début du programme d'opérations de marquage en cours, plus de 320 000 thonidés ont été marqués à la fin de 2011, et environ 14 % de toutes les marques ont été retournées.

Naturellement, malgré la publicité à grande échelle, les récompenses offertes et tout un réseau d'agents chargés de la récupération des marques, les thons marqués capturés n'ont pas tous été signalés à la CPS – une marque peut passer inaperçue, par exemple, lorsqu'on manipule de gros volumes de poissons. Pour estimer le niveau de sous-déclaration des prises, une série d'essais a été effectuée : à bord du navire, les observateurs insèrent des marques dans des poissons qui ont déjà été capturés. La proportion de marques retournées à la CPS, qu'elles proviennent de l'équipage du navire, d'acconiers qui déchargent les prises, ou d'ouvriers dans les usines de transformation du poisson, permet d'estimer le taux de signalement par les différentes pêcheries, et de voir sur quelle catégorie il faut faire porter l'effort de sensibilisation. En 2011, les données fournies par les récents programmes de marquage ont servi à améliorer les évaluations des stocks de bonite, de thon jaune et de thon obèse.

C'est en 2011 qu'ont eu lieu les premières campagnes de marquage effectuées au titre du programme de marquage des thonidés en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Financé par le Service national des pêches, c'est sans doute le premier grand programme de ce genre à être financé par un État côtier en développement. L'un des objectifs importants du projet est de renforcer les capacités du service des pêches en matière de gestion d'un projet de grande envergure.

La CPS apporte son concours techniques à ce programme, dont le but est de marquer 120 000 thons en trois ans. Comme pour les opérations de marquage à grande échelle conduites précédemment, un canneur des Îles Salomon est affrété pour ces campagnes de pêche.

La pêche à la senne dans les eaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée a connu une croissance rapide au cours des dernières années, et les prises réalisées dans la ZEE représentent plus d'un tiers des captures faites dans le Pacifique occidental et central. Le programme de marquage devrait fournir des indications sur les stocks évoluant dans cette zone de pêche importante. Du fait de l'intensité de l'effort de pêche, les taux de retour des marques sont déjà élevés.

Depuis quelque temps, la CPS travaille avec CLS France (Collecte Localisation Satellites) en vue de la mise au point d'un programme de modélisation des populations de thonidés, baptisé SEAPODYM. Ce système se fie moins aux informations émanant de la pêcherie, mais estime l'abondance et la distribution des thons, connaissant leur comportement en réponse à la disponibilité de nourriture et aux conditions océanographiques. Cela permet de

prévoir les impacts des changements climatiques et offre la possibilité de savoir ce qui va se passer dans des portions relativement petites de l'océan (zones économiques exclusives nationales, ou parties de ZEE). Le système est désormais entièrement opérationnel pour trois espèces (bonite, thon obèse et germon du sud) et devrait inclure le thon jaune d'ici au début de 2012. Ce modèle a déjà été utilisé pour prédire les effets du changement climatique sur les thonidés et pour établir le profil national de deux ressources en thonidés.

Cet objectif concerne aussi le travail d'amélioration des connaissances en biologie des thonidés et espèces associées - taux de croissance, reproduction, régime alimentaire - par un programme d'échantillonnage et d'analyse. Ces paramètres servent à améliorer les modèles utilisés pour l'évaluation des stocks. De nouvelles informations importantes sur la croissance des thons obèses ont été communiquées au cours de l'année. Les recherches sur les chaînes trophiques des thonidés se poursuivent.

Programme de marquage des thonidés en Papouasie-Nouvelle-Guinée

C'est en 2011 qu'ont eu lieu les premières campagnes de marquage effectuées au titre du programme de marquage des thonidés en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Financé par le Service national des pêches, c'est sans doute le premier grand programme de ce genre à être financé par un État côtier en développement. L'un des objectifs importants du projet est de renforcer les capacités du service des pêches en matière de gestion d'un projet de grande envergure.

La CPS apporte son concours techniques à ce programme, dont le but est de marquer 120 000 thons en trois ans. Comme pour les opérations de marquage à grande échelle conduites précédemment, un canneur des Îles Salomon est affrété pour ces campagnes de pêche.



La pêche à la senne dans les eaux de Papouasie-Nouvelle-Guinée a connu une croissance rapide au cours des dernières années, et les prises réalisées dans la ZEE représentent plus d'un tiers des captures faites dans le Pacifique occidental et central. Le programme de marquage devrait fournir des indications sur les stocks évoluant dans cette zone de pêche importante. Du fait de l'intensité de l'effort de pêche, les taux de retour des marques sont déjà élevés.

Initiatives Corail pour le Pacifique (CRISP)

Le projet CRISP a pour but d'envisager l'avenir des récifs coralliens et celui des populations qui en dépendent, et à mettre en place des stratégies et des projets destinés à préserver leur biodiversité ainsi qu'à développer les services économiques et écologiques qu'ils apportent à l'échelon tant local que mondial.

Le projet ayant officiellement pris fin en décembre 2011, l'année a surtout été consacrée à la synthèse des résultats et produits et à essayer d'obtenir de nouveaux financements pour la poursuite de plusieurs activités fructueuses entamées dans le cadre de CRISP. Certaines activités existantes se sont poursuivies en 2011.

La synthèse des produits du programme CRISP s'appuie sur quatre tables rondes qui ont eu lieu en Nouvelle-Calédonie (mars 2011), en Polynésie française (mars 2011), à Fidji (avril 2011) et à Vanuatu (avril 2011), et dont le but était de tirer

des enseignements et de débattre d'orientations futures. Un produit important a été la sortie d'un DVD interactif qui permet d'accéder à plus de 800 produits du CRISP.

Les activités courantes du CRISP en 2011 ont essentiellement consisté dans la capture et l'élevage de post-larves (principalement le bénéitier en Polynésie française), des études économiques (pour Vanuatu et la région), une étude sur la connectivité des requins dans la mer de Corail et un soutien accordé à la gestion durable des concentrations de poissons de récif reproducteurs, en partenariat avec la Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations (SCRFA) (y compris des interventions aux réunions du CRISP et à la 7e Conférence des Directeurs des pêches).

Initiatives intersectorielles

Égalité des sexes

L'étude sur l'égalité des sexes dans la science et la gestion des pêcheries hauturières et côtières, conduite par des consultants au titre du projet SciCOFish (Soutien scientifique à la gestion des pêcheries côtières et hauturières dans la région océanique), a permis de faire le point sur la situation aux Îles Salomon (Mélanésie), aux Îles Marshall (Micronésie) et aux Tonga (Polynésie). Le rapport et la brochure de synthèse de quatre pages traitent des mesures à prendre pour lever les obstacles à l'égalité des sexes dans ce secteur. Il s'agit de rehausser l'image de la pêche, secteur où l'on peut faire carrière, et celle des femmes qui y travaillent déjà, d'établir un réseau de soutien et d'améliorer l'environnement et les conditions de travail à l'échelon institutionnel.

Parmi les interventions préconisées, il faut citer l'élaboration de supports de promotion et la publication d'articles de spécialistes axés sur la réussite des femmes dans ce secteur, de faciliter la diffusion d'informations aux élèves et étudiants concernant les débouchés dans la pêche, la science et la gestion des ressources marines, et d'allouer des fonds en vue de l'octroi de bourses, de former des agents des services des pêches et de leur offrir des stages en détachement, et de proposer des stages de brève durée à des jeunes dans le secteur de la pêche. Les conclusions de cette étude sont en cours d'évaluation et seront intégrées dans tous les domaines de travail de la Division.

Changement climatique

Les agents de tous les services de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins ont contribué à la publication intitulée « Vulnérabilité des ressources halieutiques et aquacoles tropicales du Pacifique au changement climatique », thème abordé au cours d'une journée complète d'exposés et de débats lors de la 7e Conférence des Directeurs des pêches. Les deux programmes de la Division conduisent des projets particuliers dans le domaine du changement climatique, afin de pouvoir en prévoir et surveiller les impacts. La Division a aussi travaillé en étroite collaboration avec le projet « Faire face au changement climatique en Océanie » financé par la GIZ (Société allemande de coopération internationale) pour établir un plan de travail sur les mesures d'adaptation au changement climatique dans le secteur halieutique au profit de la plupart des douze États et Territoires insulaires océaniques qui bénéficieront de cette initiative.



CONCLUSIONS DE LA CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES PÊCHES DE 2011



7th SPC HoF
28/02-4/03, 2011
Noumea, New Caledonia

La septième Conférence des Directeurs des pêches a eu lieu au siège de la CPS, à Nouméa, du 1^{er} au 4 mars 2011, sous la présidence de Leban Gisawa, représentant la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cette conférence régionale réunit les Directeurs des services des pêches des États et Territoires membres de la CPS, ou leurs délégués, et porte sur tout l'éventail de questions dont ils ont la charge ou sur lesquelles la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins dispense des conseils et une assistance. La Conférence des Directeurs des pêches joue un rôle particulier en ce qu'elle fixe les orientations stratégiques des deux programmes de la Division, pêche côtière et pêche hauturière.

Les conclusions et recommandations de la conférence sont présentées dans leur intégralité à l'annexe 5. En résumé, les Directeurs des pêches ont examiné le programme de travail de la Division et se sont clairement prononcés pour la poursuite des prestations de services proposées. Ils ont également donné leur aval à certaines réorientations. Le Programme pêche côtière devra se pencher sur de nouveaux domaines de travail afférents à l'économie de la pêche côtière, aider les pays à satisfaire aux exigences d'exportation des produits de la pêche, et traiter à nouveau de la législation en matière de pêche (en partenariat avec l'Agence des pêches du Forum). En ce qui concerne le Programme pêche hauturière, les participants ont pris acte avec satisfaction des nouveaux systèmes permettant de dispenser des conseils scientifiques à l'échelon national, ainsi que de l'importance accrue donnée à la gestion des données recueillies par les observateurs. Les participants ont dressé la liste des domaines dans lesquels la Division doit apporter un soutien permanent aux membres, et ont approuvé les efforts consentis pour mobiliser des financements à plus long terme pour mener ces activités. Les représentants des Territoires ont également exprimé leur inquiétude face à la part croissante des fonds alloués à des projets, ce qui pourrait les exclure des activités ciblant en particulier les pays ACP.

Trois nouveaux domaines de travail sont considérés comme prioritaires :

- l'assistance dispensée aux membres en vue de l'évaluation des stocks de vivaneaux profonds
- le soutien accordé en vue de la mise en place de bases de données nationales sur les thonidés, en particulier pour les pêcheries artisanales ; et
- l'assistance dispensée en vue du développement de l'aquaculture continentale, l'accent étant mis sur la biosécurité et la santé des animaux aquatiques.

Un soutien financier peut être accordé à ces trois domaines, étroitement liés à la sécurité alimentaire dans les États et Territoires insulaires océaniques, au titre de la deuxième partie du projet de l'AusAID sur la pêche au service de la sécurité alimentaire, qui a été approuvé dans le courant de l'année.

Grâce à l'expertise de la nouvelle Division géosciences et technologies appliquées (SOPAC) de la CPS, les participants ont pu débattre la question des frontières maritimes ; ils ont pris acte de l'urgente nécessité de trouver des solutions au problème que rencontrent depuis longtemps de nombreux pays membres pour fixer leurs frontières. La CPS a été invitée à apporter d'urgence son soutien, avec l'aide d'autres partenaires. Une séance d'une journée entière a également été consacrée au changement climatique. Des intervenants ont donné un vaste aperçu des conclusions de l'étude de vulnérabilité. Les participants ont donné des indications détaillées sur la structure des synthèses nationales qui sont désormais établies dans le cadre de ce projet.

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2012

Les résultats attendus de la Division pour 2012 – qui pourront être obtenus grâce aux ressources financières mobilisées – sont résumés dans le « livre vert » consacré au budget de la CPS. Il n'est pas toujours évident de distinguer les résultats selon qu'ils sont obtenus à l'aide des fonds statutaires ou de fonds affectés aux projets, étant donné que ces deux types de financement peuvent y contribuer, ce qui met en évidence l'alignement des projets sur le plan stratégique et l'insuffisance chronique de fonds statutaires.

Ces résultats sont développés dans un plan de travail plus détaillé, établi au cours des premières semaines de l'année, qui débouche lui-même sur le système d'évaluation des résultats individuels. Chaque membre du personnel se voit effectivement confier la responsabilité de parties pertinentes du programme de travail. Les domaines de travail généraux sont bien définis, mais les avantages d'une planification détaillée doivent être soupesés par rapport à la nécessité d'une certaine marge de manœuvre. Les problèmes halieutiques peuvent évoluer rapidement, rendant le travail prévu redondant tout en imposant de nouvelles exigences. Les services des pêches des pays membres déclarent souvent qu'ils apprécient la flexibilité et la réactivité de la CPS qui les aident à faire face à l'imprévu ; ils peuvent obtenir de l'aide d'autres partenaires lorsque les besoins sont prévus suffisamment à l'avance.

Les principaux domaines de travail et projets de la Division sont décrits dans le compte rendu des résultats de 2011. En 2012, la mise en œuvre de ces programmes va naturellement se poursuivre. Cette section du rapport traitera donc de quelques initiatives nouvelles.

Bureau du Directeur

Plan stratégique

L'année commencera par un examen interne à mi-parcours du plan stratégique de la Division. Il est souvent difficile de mesurer chaque année le progrès accompli au regard d'objectifs de haut niveau. L'examen servira donc à évaluer les avancées positives réalisées dans le secteur halieutique de la région, et à voir dans quelle mesure le travail de la Division y a contribué et atténué les impacts d'évolutions défavorables. Il donnera en outre l'occasion d'incorporer certains domaines prioritaires du travail de la Division, découlant des orientations données par les Directeurs des pêches et des stratégies conjointes de pays. Il est envisagé d'attacher une plus grande importance à l'adaptation au changement climatique dans le secteur des pêches. Les conclusions de cet examen seront présentées, pour débat et approbation, à une « mini-conférence des Directeurs des pêches » qui se tiendra à Nouméa en juin.

Communication

Une attention particulière sera attachée à la communication des résultats des projets, cette tâche ayant été déléguée à un consultant professionnel en communication. Une nouvelle note d'orientation sur la pêche hauturière et des fiches techniques sur les conditions requises pour créer une entreprise durable d'exportation de produits d'aquariophilie sont prévues, ainsi qu'une série de notes d'orientation sur les effets du changement climatique sur la pêche et l'aquaculture et l'utilisation de DCP côtier, ainsi que la publication de fiches supplémentaires d'information à l'intention des communautés de pêcheurs. Des supports didactiques sur la gestion des ressources marines seront également élaborés à l'intention des établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement relatif aux compétences psychosociales.

Pêche hauturière

Évaluation des stocks

Outre l'évaluation des thonidés et une nouvelle évaluation des germons prévue en 2012, on étudiera l'impact de la pêche sur les espèces non ciblées. Des évaluations des marlins rayés et des évaluations préliminaires de deux espèces de requins seront effectuées dans le courant de l'année.

Points de référence

Traduire les conseils scientifiques en mesures efficaces de gestion reste un défi de taille à l'échelon régional ; les personnes inquiètes de la surpêche du thon obèse auront noté que des mises en garde sont lancées depuis cinq ans. Actuellement, les mesures de gestion sont souvent retardées et « diluées » pour parvenir à un compromis tenant compte des divers intérêts nationaux. On s'intéresse, en conséquence, à la fixation de « seuils de déclenchement » convenus par avance, qui entraînant l'application automatique de mesures de gestion (par exemple la fermeture d'une pêcherie, qui peut être décrétée si le stock baisse en dessous d'un certain seuil de référence). L'action devrait ainsi être plus opportune et plus efficace. Les points de référence sont maintenant une priorité pour la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, et ils seront également nécessaires si les Parties à l'Accord de Nauru veulent conserver la certification de durabilité pour une grande partie de la pêcherie de bonites. La CPS et l'Agence des pêches du Forum mettront au point ensemble des points de référence, destinés dans un premier temps à la bonite et au thon obèse.

Programme d'observation

La formation des observateurs continuera d'être dispensée, en particulier pour la pêche régionale à la palangre. Si la couverture à 100 % des senneurs est maintenue, la prochaine étape consistera à placer des observateurs sur 5 % des palangriers d'ici au milieu de 2012. Un nouvel agent chargé de la formation des observateurs a pris ses fonctions à Suva et travaillera tout particulièrement avec les pays du Pacifique Sud pour former des observateurs. On continuera de mettre l'accent sur la formation de formateurs et de debriefers des observateurs (ces derniers s'entretiennent avec les observateurs après chaque sortie et examinent leurs rapports) ; quatre nouveaux formateurs et 16-20 debriefers devraient être qualifiés au cours de l'année.

Exploitation des résultats de la campagne de marquage

Le marquage à grande échelle des thonidés va se poursuivre en Papouasie-Nouvelle-Guinée (deux campagnes de six semaines sont prévues) et dans le Pacifique central. Un effort plus grand sera consacré à l'analyse des résultats. Un rapport sur la dynamique des thonidés dans la zone économique exclusive de Papouasie-Nouvelle-Guinée (qui

représentait plus d'un tiers des prises à la senne dans la zone du ressort de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central au cours des dernières années) devra être élaboré d'urgence. Des ressources supplémentaires seront octroyées pour faciliter ce travail.

Questions transversales : promotion de l'égalité des sexes

Pour se rapprocher de l'objectif d'égalité des sexes dans le projet SciCOFish, certaines recommandations formulées dans l'étude entreprise en 2011 seront appliquées, notamment celles qui visent d'une part à rehausser l'image d'égalité des hommes et des femmes dans l'emploi et les chances de formation pour les personnes qui souhaitent embrasser une carrière d'observateurs et d'autre part à mettre au point des modules de formation appropriés et un « code de conduite » applicable aux conditions de travail des observateurs.

Pêche cotière

Mise en œuvre de projets touchant les communautés côtières en collaboration avec des ONG

En collaboration avec The Nature Conservancy (TNC), la Division a élaboré des directives de gestion communautaire des pêcheries pour le Pacifique ; avec le Réseau LMMA (aires marines sous gestion locale), elle a produit des fiches d'information à l'intention des communautés de pêcheurs ; et aux côtés d'autres ONG, elle a organisé un atelier sur le suivi de la gestion des ressources côtières. La Division poursuivra cette collaboration et nouera de nouveaux liens, notamment en vue de la normalisation des protocoles de suivi et des données recueillies dans le cadre des travaux effectués avec les communautés côtières et de la participation à des tables rondes de The Nature Conservancy.

Faire progresser le développement de produits de la pisciculture marine dans la région

Les résultats de l'étude en cours sur les débouchés et les obstacles au développement de la pisciculture marine dans les États et Territoires insulaires océaniques orienteront l'assistance dispensée par la CPS au cours des prochaines années en vue de l'éventuel développement de produits dans la région. Ce sera la première tâche incombant au nouveau Chargé de l'aquaculture (pisciculture marine) qui a pris ses fonctions en octobre 2011, et celle des spécialistes de l'aquaculture des États et Territoires insulaires océaniques, qui ont eu la possibilité d'en débattre lors de l'atelier régional CPS/FAO sur l'aquaculture.

Technologie et rentabilité des DCP

Il est avéré que le mouillage de DCP ancrés est l'une des façons les plus efficaces d'améliorer la productivité de la pêche littorale ciblant les thonidés et d'autres espèces pélagiques. Un colloque international sur les DCP s'est tenu en novembre en Polynésie française et a réuni des experts du monde entier pour évaluer des modèles de DCP et leur efficacité, et pour échanger des expériences. Les conclusions de ce colloque permettront d'améliorer les programmes nationaux de mouillage de DCP actuellement mis en œuvre dans le Pacifique. La CPS procédera aussi à des analyses de rentabilité de ces programmes pour mettre en lumière leur importance pour la pêche littorale.

Budget 2012

Les dépenses approuvées de l'exercice 2012 sont les suivantes :

Tableau 3 : Estimation des dépenses de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins pour l'exercice 2012 (en UCOM)

	Directeur	Programme pêche hauturière	Programme pêche côtière	Division/section	Changement par rapport à 2011 (rév.)
Recurrent	477 700	1 142 700	1 199 200	2 809 600	-6%
Project	1 357 200	5 825 500	2 295 300	9 478 000	-5%
Total	1 834 900	6 968 200	3 494 500	12 297 600	-5%

La diminution des recettes ordinaires, la réduction de 8 % du budget rectificatif de l'exercice 2011, et une réduction antérieure intervenue en 2009, sont naturellement à l'origine de certaines difficultés, alors que les coûts ne font que grimper. La diminution des fonds alloués aux projets, qui s'explique par la fin de trois projets dans le secteur de la pêche hauturière, est désormais en grande partie compensée par de nouveaux projets qui ont été approuvés après la finalisation du budget pour le CRGA.



FA MS

ORIENTATION FUTURE, PERSPECTIVES ET OBSTACLES

Les deux programmes de la Division auront des occasions de travailler dans deux grands domaines thématiques ; dans les deux cas, l'octroi de fonds à de nouveaux projets est maintenant possible. La Division aura un défi de taille à relever : la prestation de services aux Territoires membres, alors qu'une grande partie de l'enveloppe projets est réservée à d'autres groupes.

Sécurité alimentaire

La deuxième phase du projet de l'AusAID sur la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire a été acceptée avant la fin de 2011. Ce projet, doté d'un budget de 4,75 millions de dollars australiens (4 millions d'UCOM) sur quatre ans, répond directement à des impératifs prioritaires définis par les participants à la Conférence des Directeurs des pêches :

- aider les membres à évaluer les stocks de vivaneaux profonds ;
- apporter un soutien à la mise en place de bases de données nationales sur les thonidés, en particulier pour les pêcheries artisanales ; et
- apporter une assistance en vue du développement de l'aquaculture continentale, l'accent étant mis sur la biosécurité et la santé des animaux aquatiques.

Changement climatique

Deux autres projets seront lancés en 2012, et un troisième est à l'étude par les bailleurs de fonds. La Division participera éventuellement à l'exécution de certains projets bilatéraux.

- a) Une composante halieutique du projet « Faire face au changement climatique en Océanie » financé par la GIZ portera sur : 1) l'analyse approfondie des impacts du changement climatique sur les ressources thonières de la région, et 2) l'assistance technique à l'appui des mesures d'adaptation prises en faveur des communautés côtières. Le budget correspondant s'élève à 700 000 euros (830 000 UCOM) sur 2-3 ans et sera disponible au début de 2012.
- b) Une demande de financement à l'AusAID a été élaborée pour commencer à appliquer la stratégie de la CPS pour la lutte contre les effets du changement climatique. Celle-ci s'appuiera sur les fonds déjà alloués par l'AusAID pour les activités menées en ce sens dans le secteur halieutique. Il s'agira de mener une campagne nationale de sensibilisation à la vulnérabilité des pêcheries, d'aider les pays à améliorer le suivi et à élaborer des mesures d'adaptation, et de renforcer les capacités dans tous les domaines liés à la pêche et au changement climatique. La demande a été approuvée juste à la fin de 2011, et la Division dispose d'une enveloppe d'environ 2 millions de dollars australiens (1,7 million d'UCOM) sur deux ans à partir de 2012.
- c) Une autre demande de financement, fondée sur les résultats du projet CRISP intitulé RESCCUE (Restauration des services de l'écosystème pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique), a été soumise à l'Agence française de développement (AFD) et au Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Si elle est approuvée, elle débouchera sur l'engagement de 7 millions d'euros (8,4 millions d'UCOM) dans le développement de la gestion intégrée des zones côtières, afin de faciliter l'adaptation au changement climatique. Une étude de faisabilité du projet sera menée en mai 2012.

Prestation de services aux Territoires

La Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins se félicite de l'augmentation des enveloppes projets, car elle lui permet d'assurer de meilleurs services aux membres. Cette évolution affecte toutefois la prestation de services aux Territoires. En 2012, par exemple, la Division tirera environ 43 pour cent de ses revenus de l'Union européenne, limités aux activités menées pour les 14 pays ACP du Pacifique membres de la CPS, plus le Timor-Leste ; le projet de la GIZ concerne exclusivement douze de ces pays, et ainsi de suite. Auparavant, les services rendus aux Territoires membres étaient en grande partie financés par les fonds ordinaires. Ceux-ci s'amenuisant, les fonds nécessaires à l'exécution du travail sur le terrain, et même le financement de la participation aux conférences, sont en train de s'épuiser.

Naturellement, le travail de la CPS a toujours été davantage tourné vers les pays indépendants. Les Territoires sont généralement plus riches, ont davantage de capacités, et peuvent solliciter le soutien de leur métropole. Néanmoins, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins assure à ces Territoires des services qu'ils ne peuvent demander à d'autres instances. En outre, leur expérience et leur expertise, intégrées dans les activités et les conférences, profitent à l'ensemble des membres. Il est recommandé que les partenaires dans le développement et en particulier les pouvoirs métropolitains en charge de ces territoires, envisagent des modalités de financement qui facilitent leur intégration dans les projets et programmes de la CPS.

FFA

MMF

CONCLUSION

En 2011, la Division a bien progressé dans l'exécution de son programme de travail. Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les objectifs de rang supérieur ont été atteints au cours d'une année, mais ce point sera analysé dans le cadre d'une révision du plan stratégique, au début de 2012. Certains domaines de travail nouveaux seront également développés conformément aux décisions prises par les Directeurs des pêches. Il est prévu de mettre davantage l'accent sur la connaissance du changement climatique et l'adaptation à ses effets, avec l'approbation de nouveaux projets. La Division bénéficie généralement d'enveloppes projets substantiels, mais la diminution des financements ordinaires est préoccupante.



Progrès réalisés au regard des objectifs du plan stratégique

Objectif 1 de la Division: Nouer et cultiver des liens efficaces entre la Division et ses parties prenantes		
Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
1.1 La Division établit des plans et conduit des activités qui répondent aux besoins et aux priorités des membres	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation en mars de la Conférence des Directeurs des pêches à Nouméa où seront abordées les questions relatives aux programmes de travail, aux comités de pilotage du projet de l'UE, et d'une séance spéciale sur le changement climatique. 2. Achèvement des programmes de travail 2011 d'ici mars et réalisation d'au moins 80% des activités prévues pendant l'année. 3. Participation effective de la Division à 5 missions en rapport avec l'élaboration de stratégies de pays. Planification des activités 2011 en fonction des rapports y afférents. 4. Visites régulières aux services des pêches de la région pour consultation; rencontre avec les Directeurs des pêches en marge des conférences régionales; échanges maintenus régulièrement par courriel. 5. Appui aux projets de renforcement institutionnel dans au moins 2 pays, de concert avec l'Agence des pêches du Forum (FFA) et l'AusAID. 6. Traduction et diffusion de la vidéo « L'avenir de la pêche » en dix langues. 7. Contribution à l'élaboration de l'initiative Pacific Oceanscape. 8. Rédaction du rapport annuel de la Division d'ici le mois de mars. 9. Respect des autres obligations de la Division en matière d'établissement de rapports (CRGA, bailleurs de fonds et autres). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue avec succès de la réunion prévue. 2. Objectif en voie d'être atteint. 3. Missions réalisées en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Directeur) et en Nouvelle-Calédonie (autres agents). Missions aux Îles Marshall et aux Îles Cook reportées à 2012. 4. Visites réalisées aux Fidji, au Samoa, à Tuvalu, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, principalement dans le cadre de conférences régionales. 5. Consultation de la Nouvelle-Zélande sur le projet de système d'information pour Tuvalu. Atelier réunissant les bailleurs de fonds du projet de Kiribati reporté à 2012. 6. Vidéo diffusée en français, en anglais et en samoan. Traduction en cours dans d'autres langues par le Centre régional des médias. 7. SG du Forum nommé Commissaire pour les Océans ; participation du SG à la rédaction du projet de proposition pour le projet du FEM (Fonds pour l'environnement mondial). 8. Rapport achevé, imprimé et distribué. 9. Rapports généralement établis dans les temps ; quelques retards dans les paiements du ScIFish et DevFish 2.
1.2 Des relations de travail efficaces sont entretenues avec d'autres institutions régionales et les partenaires dans le développement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'une conférence technique et d'un colloque, conjointement avec l'Agence des pêches du Forum (FFA), et mise en œuvre des actions de suivi. 2. Activités conjointes avec le PROE après discussion. 3. Réunion du groupe de travail du secteur marin deux fois par an et présentation de ses conclusions aux responsables des organisations du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et/ou du Forum. 4. Obtention dans l'année de l'aval nécessaire pour le nouveau projet de l'AusAID sur la sécurité alimentaire. 5. Validation du projet d'observatoire de la NZAid et signature d'un avenant avec l'Agence des pêches du Forum (FFA) avant la fin avril. 6. Participation de la Division à des ateliers en vue de l'établissement d'un programme de travail pour le projet GIZ sur le changement climatique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue avec succès de la conférence prévue. 2. Collaboration avec le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) sur l'initiative Oceanscape et l'atelier EBSA (zones d'intérêt écologique ou biologique). 3. Trois réunions organisées à ce jour (2 en présence du Directeur) et proposition de deux résolutions envoyées aux dirigeants du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) et du Forum. 4. Ensemble des agréments nécessaires au projet obtenus en septembre et accord signé en novembre. 5. Signature du projet dans les temps et mise en œuvre par la CPS en bonne voie. 6. Participation du Directeur à l'atelier GIZ régional et participation des agents de la Division à toutes les consultations nationales.

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
	<p>7. Participation active de la Division afin de garantir la contribution financière néo-zélandaise au programme 2011.</p> <p>8. Plaidoyer en faveur d'une approche des financements européens davantage axée sur les programmes, au titre du 11e FED.</p> <p>9. Attention continue portée à la problématique des pêches dans la mise en œuvre de la stratégie pour la sécurité alimentaire dans le Pacifique.</p> <p>10. Mise en place et approbation des mécanismes de financement permettant la poursuite des principales activités menées au titre du projet CRISP.</p> <p>11. Mise en place réussie des nouveaux systèmes de gestion documentaire et de gestion de l'information.</p>	<p>7. Demandes de financement rédigées dans les règles. Toutefois, diminution des financements de 3,5 millions de dollars de Nouvelle-Zélande. Demande de maintien du niveau de financement pour 2012 acceptée.</p> <p>8. Prise de rendez-vous avec le Directeur à Bruxelles début 2012.</p> <p>9. Implication pleine et soutenue de la Division dans le réseau.</p> <p>10. Appui accordé aux propositions du CRISP ; approbation du CRGA ; étude de faisabilité prévue en mai 2012.</p> <p>11. Participation de la Division aux discussions de planification. Sélection de la Division pour le déploiement d'IRIS et du système de gestion documentaire en 2012.</p>
	<p>Objectif 2 de la Division : Promouvoir la prise de décisions stratégiques en connaissance de cause et sensibiliser le public aux problèmes relatifs aux ressources marines rencontrés par les États et Territoires insulaires océaniques.</p>	
<p>2.1 Les décideurs et le grand public sont mieux informés des problèmes relatifs aux ressources marines, de l'importance de la pêche et de la nécessité de prendre des mesures de gestion.</p>	<p>1. Élaboration et diffusion de nouveaux documents d'information sur la gestion des ressources côtières destinés au personnel des ONG.</p> <p>2. Rédaction et diffusion d'au moins une note d'orientation sur les questions essentielles dans le domaine de la pêche.</p> <p>3. Élaboration et production de supports de sensibilisation ou de documents stratégiques pour au moins 3 États ou Territoires.</p> <p>4. Publication de tous les nouveaux documents produits par la Division sur le site Web de la CPS.</p> <p>5. Actualisation et amélioration continue des sites Web de la Division et du Programme pêche côtière.</p> <p>6. Information régulière des médias régionaux sur les problématiques relatives aux ressources marines, ainsi que sur les activités et les résultats de la Division, par le biais de communiqués de presse, d'entretiens radiophoniques et d'articles destinés aux journaux/magazines.</p> <p>7. Recrutement d'un consultant à temps partiel, au second semestre, en vue d'améliorer la communication sur les questions relatives aux pêches.</p>	<p>1. Conception et mise en page avant impression terminées. Documents prêts pour diffusion avant la fin 2011.</p> <p>2. Rédaction d'une note d'orientation sur les dispositifs de concentration des poissons à achever avant l'ouverture du colloque Tahiti DCP.</p> <p>3. Supports prêts pour Vanuatu, les Îles Mariannes du Nord et le Samoa.</p> <p>4. Activité en cours. Nette amélioration des pages Internet cette année.</p> <p>5. Idem.</p> <p>6. Plusieurs communiqués de presse publiés en début d'année. Parution de quatre articles dans le magazine Islands Business (2 sur le programme CRISP) et diffusion d'au moins deux entretiens sur des radios internationales.</p> <p>7. Recrutement d'un consultant en communication réalisé en août. Visite et réunions organisées à Nouméa en septembre.</p>
<p>2.2 Les parties prenantes, dans les États et Territoires insulaires océaniques sont pleinement informées des résultats des activités menées par la CPS, ainsi que de l'expérience et des connaissances qu'elle diffuse dans la région.</p>	<p>1. Publication, en anglais et en français, de 3 numéros en couleur de la Lettre d'information sur les pêches.</p> <p>2. Publication en anglais et en français de six numéros des bulletins d'information de la CPS ciblant des groupes de spécialistes, traitant de questions importantes concernant les ressources marines.</p> <p>3. Élaboration et diffusion de la version actualisée du Répertoire des pêches de la CPS, qui recense plus de 1 700 contacts régionaux dans le domaine des pêches.</p> <p>4. Mise à disposition de toutes les publications de la Division sous format électronique par le biais d'une bibliothèque numérique mise à jour et permettant de faire des recherches détaillées sur le site Web de la CPS et sur un DVD diffusé dans toute la région.</p> <p>5. Description des activités de la CPS sur plusieurs supports, notamment sur le site Web de la CPS et dans la Lettre d'information sur les pêches.</p> <p>6. Fort accent mis sur la diffusion auprès des États membres des supports actuellement entreposés à la CPS, notamment ceux destinés à la formation professionnelle.</p> <p>7. Lancement d'un projet d'élaboration de supports pédagogiques en vue de l'introduction de l'étude des pêches dans les programmes scolaires.</p>	<p>1. Lettres d'information sur les pêches n°s 133, 134 et 135 rédigées et publiées dans les temps.</p> <p>2. Six bulletins publiés et diffusés en anglais. Certains retards dans les traductions en français.</p> <p>3. Répertoire des pêches constitué, imprimé et diffusé.</p> <p>4. Bibliothèque mise à jour. DVD produit tous les deux ans seulement.</p> <p>5. Compte rendu complet des activités de la CPS disponible sur le site Web et dans la Lettre d'information sur les pêches.</p> <p>6. Inventaire des supports terminé et envois importants en Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p> <p>7. Projet reporté à début 2012.</p>

Objectif 1 du Programme pêche côtière : Aider les États et Territoires océaniques à mettre au point des stratégies et des systèmes de gestion de la pêche côtière fondés sur des données scientifiques et applicables du point de vue social, conformément aux principes directeurs énoncés dans la Politique d'Apia.		
<p>1.1 Les catégories d'utilisateurs des ressources marines côtières vivantes à l'échelon national, les incidences sur les ressources, les systèmes de gestion des impacts et l'état des ressources proprement dites, sont évaluées à l'appui de la gestion de celles-ci.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation à l'utilisation de méthodes adaptées et assistance fournie à 2 pays pour l'évaluation de leurs ressources intégrant l'aquariophilie. 2. Formation à l'analyse des données relatives à la pêche côtière dans 4 pays. 3. Actualisation de la base de données régionale et transmission des données nationales aux fins de sauvegarde pour au moins 3 pays/pêcheries. 4. Recensement des besoins en matière de suivi et de données, formations/ateliers nationaux et évaluations des ressources en poisson à conduire dans 2 pays. 5. Évaluation des ressources en invertébrés et organisation de formations/ateliers nationaux dans au moins 3 pays. 6. Organisation à Nourméa d'au moins trois stages de formation sur la saisie et l'analyse des données devant servir à l'élaboration des régimes de gestion. 7. Conception de modules de bases de données pour les études de marché et les enquêtes réalisées auprès des pêcheurs. 8. Organisation d'au moins un atelier sous-régional sur les protocoles de suivi, la collecte et l'analyse de données. 9. Élaboration d'un manuel sur les méthodes de comptage visuel en plongée et diffusion auprès des pays membres. 10. Élaboration d'un manuel sur les méthodes applicables aux invertébrés et diffusion auprès des pays membres. 11. Mise au point d'un module de base de données régionale pour les données d'exportation et mise à l'essai dans 3 pays dotés d'une base de données nationale. 12. Élaboration d'un projet de manuel sur les méthodes d'étude de marché et/ou d'enquêtes auprès des pêcheurs, mise au point d'une base de données connexe, et mise à l'essai de la méthode d'évaluation dans au moins 2 pays. 13. Mise à la disposition des pays des rapports d'activité dans le mois suivant la fourniture d'assistance technique. 14. Aménagement des 4 sites restants en vue du suivi du changement climatique. 15. Réalisation d'études de référence (poissons, invertébrés, habitats) sur au moins 3 des sites visés par des projets, y compris en y mouillant des enregistreurs de température. 16. Mise au point des bases de données sur les travaux relatifs au changement climatique 17. Mise au point d'une base de données sur les travaux relatifs à l'approche écosystémique et communautaire de la gestion des pêcheries. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prise de fonctions du Chargé de recherche halieutique (commerce d'aquariophilie) en septembre. Formation dispensée à Nauru. 2. Formation à l'analyse des données dispensée aux Tonga. Formation dans 3 autres pays reportée à début 2012, les pays ayant besoin de recueillir des données après la formation initiale et avant détachement. 3. Achat de serveurs de sauvegarde en cours, donnée déjà fournie pour sauvegarde par Palau et Kiribati 4. Besoins de suivi des ressources côtières définis. Atelier national de formation prévu en 2012. 5. Formation à l'évaluation des ressources en invertébrés achevée aux Îles Marshall, au Vanuatu et aux Îles Salomon. Autres formations dispensées dans le cadre du projet sur le changement climatique aux Îles Marshall, à Tuvalu et à Kiribati. 6. Fin d'un stage de formation en détachement (Tonga). Détachements au Vanuatu et aux Îles Salomon prévus début 2012. 7. Création en cours d'une base de données sur les études de marché, fin prévue début 2012. 8. Atelier terminé, élaboration en cours de modes/méthodes d'études de marché. 9. Progrès limités. Activité reportée intégralement au premier semestre 2012. 10. Progrès limités. Activité reportée intégralement au premier semestre 2012. 11. Mise au point terminée de la base de données et première mise à l'essai réalisée au Vanuatu et aux Îles Salomon. Demandes reçues d'utilisateurs en vue de l'ajout/insertion de nouvelles fonctionnalités. 12. Réalisation en cours du manuel sur les méthodes d'étude de marché et d'enquête auprès des pêcheurs. Première mouture prévue début 2012. 13. En cours: rapport d'activités envoyé à la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur l'examen du commerce des poissons d'ornement. Aide apportée aux Îles Cook et à Kosrae pour la rédaction des rapports d'évaluation des trocas sur la base des données recueillies. 14. Aménagement des 5 sites terminé en vue du suivi du changement climatique. 15. Formation et enquêtes de référence terminées aux Îles Marshall, à Tuvalu et à Kiribati. Enregistreurs de température installés sur 5 sites. 16. Collecte des données des quadrats photographiques terminée. Mise au point d'une base de données recueillant les données de température. Données d'évaluation des ressources enregistrées dans la base de données intégrée sur les pêcheries récifales. 17. Base de données rudimentaire sur l'approche écosystémique de la gestion halieutique en milieu communautaire mise en place pour Samoa. La base de données doit être encore améliorée avant d'être utilisée par d'autres pays.

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
1.2 Une assistance est dispensée aux membres, en partenariat avec d'autres parties prenantes, en vue de la mise au point d'un éventail d'approches communautaires et de mesures de gestion nationales ; les principes d'approche écosystémique de la gestion des ressources halieutiques sont intégrés et la législation relative à la pêche côtière est révisée.	<ol style="list-style-type: none"> Élaboration de cadres stratégiques ou de gestion des ressources marines destinées à l'aquariophilie dans au moins 2 pays. Poursuite de la mise en place de régimes de gestion de la filière aquariophile dans au moins 2 pays où des projets de cadre ont déjà été établis. Renforcement des capacités et fourniture d'une assistance en vue de l'examen ou de l'élaboration de plans ou modèles de gestion écosystémique et communautaire des pêches, fondés sur les principes de l'approche écosystémique de la gestion des pêches (dans au moins 5 pays). Conseils scientifiques dispensés en vue de l'élaboration de plans de gestion ou d'inventaires des ressources par espèce dans au moins 4 pays. Assistance fournie à au moins 3 pays en vue de la révision ou de l'élaboration de textes de loi sur la pêche côtière. Élaboration de textes de loi nationaux pour adoption dans un pays (processus échelonné sur plusieurs années). Dans le cadre de la composante côtière de SciCoFish, évaluation des besoins en matière de suivi, d'évaluation et de gestion dans 5 pays ACP du Pacifique. Renforcement des liens de collaboration avec les ONG poursuivant des objectifs similaires. 	<p>Additional work undertaken</p> <ul style="list-style-type: none"> Developed sampling protocols for Kiribati EIA for proposed sand mining venture in the lagoon and provided training in these methodologies. Developed sampling protocols for Tuvalu for monitoring algal blooms and ciguatera and provided training in these methodologies. <ol style="list-style-type: none"> Conseils en gestion des ressources fournis à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Atelier sur la gestion des ressources marines, axé sur le cadre stratégique et les pratiques de pêche durables, organisé en Nouvelle-Calédonie. Rédaction d'un plan de gestion des poissons d'aquariophilie et des réglementations connexes pour les Îles Marshall achevée. Capacités de gestion communautaire de la pêche renforcées à Tonga, au Samoa, à Nauru, à Kiribati et dans les États fédérés de Micronésie. Aide à l'élaboration de plans de gestion fournie aux Tonga, aux Îles Marshall, à Kiribati, aux Îles Salomon pour la pêche d'holothurides et aux Îles Cook et États fédérés de Micronésie (Kosrae) pour la pêche de trocas. Animation d'un atelier sur la gestion de la pêche des holothurides auquel ont participé 14 États membres. Assistance fournie à Tuvalu (loi sur les pêches), aux Îles Marshall (amendement de la loi sur les pêches, élaboration de réglementations sur les holothurides, l'aquariophilie et la sécurité sanitaire des produits de la mer), à Vanuatu (révision de la loi sur les pêches), aux Îles Salomon (observations sur la loi sur les pêches révisée) et aux Îles Cook (élaboration d'une réglementation relative à la pêche de trocas et à l'aménagement et au respect d'aires marines protégées). Projet d'amendements à la loi sur la gestion des pêches et projets de textes de réglementation des pêches rédigés et présentés pour examen au Ministère de la justice de Tuvalu. Amendements à la loi sur les pêches rédigés et présentés au Ministère de la justice des Îles Marshall. Évaluation des besoins de suivi réalisée lors d'ateliers organisés avec 6 pays et ONG. En cours et en bonne voie.
1.3 Une assistance pratique est dispensée aux membres pour la conception et le ciblage d'informations appropriées à des fins de sensibilisation et d'éducation.	<ol style="list-style-type: none"> Formation dispensée en vue de la production et de la diffusion de données sur la pêche dans au moins 2 pays. Formation dispensée en vue de la création de sites Web en rapport avec la pêche dans au moins un pays. Modification/révision ou création, le cas échéant, d'affiches sur la pêche côtière dans au moins 2 pays. Élaboration d'une note d'orientation sur le troca à l'échelon régional. 	<ol style="list-style-type: none"> Formation dispensée à des stagiaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Samoa. Aucune demande reçue à ce jour pour cette activité. Affiches révisées et réimprimées pour le Vanuatu. Seize fiches d'information et une brochure d'orientation sur la gestion communautaire des ressources côtières créées et diffusées. Fiche pratique sur les espèces d'invertébrés et fiche de contrôle/politique de sécurité pour la plongée autonome rédigées.

Objectif 2 du Programme pêche côtière : Fournir un cadre régional de planification, de recherche, de développement et de commerce pour l'aquaculture durable, à l'intention des pouvoirs publics, des entreprises du secteur privé et d'autres parties prenantes d'Océanie.		
<p>2.1 Les capacités, à l'échelon régional et national, en matière d'action stratégique, de planification et d'administration sont renforcées en vue d'établir des priorités claires et de permettre au secteur de l'aquaculture de répondre aux besoins actuels et futurs, conformément au Plan d'action 2007 de la CPS en matière d'aquaculture.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'un atelier de planification dans le domaine de l'aquaculture dans 2 pays. 2. Participation à 2 missions d'élaboration de stratégies de pays. 3. Publication des plans de développement des produits aquacoles dans 2 pays. 4. Examen de la situation des filières aquaculture et mariculture par un consultant indépendant en économie. 5. Organisation d'une mission en Papouasie-Nouvelle-Guinée sur la sécurité alimentaire. 6. Aide à l'organisation et à l'analyse du recensement des aquaculteurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée. 7. Publication de l'étude régionale relative aux statistiques sur l'aquaculture. 8. Mise à jour du portail sur l'aquaculture en incluant des statistiques actualisées et des avis concernant les marchés, des exposés présentés aux réunions/conférences, articles, etc. 9. Participation à la Conférence sur la crevette géante en Inde. 10. Participation au salon AQUARAMA 2011 à Singapour. 11. Organisation du colloque régional CPS/ACIAR sur les holothuries à l'intention des États et Territoires insulaires océaniques. 12. Participation à la Conférence des Directeurs des pêches. 13. Assistance juridique fournie à au moins 2 États ou Territoires insulaires océaniques en matière d'aquaculture. 14. Rédaction d'une demande de financement pour un projet régional sur l'aquaculture d'holothuries. 15. Rédaction du compte rendu de la conférence « Tahiti Aquaculture » en anglais en français. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ateliers de planification organisés aux Îles Fidji et aux Îles Cook et projets de rapports rédigés. 2. Remontée d'information sur les stratégies de pays de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Wallis et Futuna. 3. Consultations des Fidji et des Îles Cook terminées. Publication des plans prévue début 2012. 4. Missions d'évaluation économiques terminées et conclusions présentées en octobre lors des ateliers régionaux sur l'aquaculture. 5. Nouveau thème de mission choisi en remplacement de la sécurité alimentaire : analyse des besoins de formation à l'aquaculture et à la mariculture continentales en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Rapport de mission rédigé. 6. Nécessité de préciser les procédures internes avant d'aborder la question de la base de données sur la production et la valeur économique de l'aquaculture. Activité reportée à 2012. 7. Création en cours d'une base de données régionale sur les pêches pour les statistiques de l'aquaculture, après consultation des pays et de la FAO. Fin du projet prévue en 2012. 8. Activité en cours. 9. Objectif atteint. Participation des Fidji, de Vanuatu et du Chargé de l'aquaculture de la CPS. 10. Objectif atteint. Participation du Chargé de la mariculture. 11. Atelier ACIAR/CPS organisé et rapport des conclusions présenté à l'ACIAR pour approbation. 12. Objectif atteint. 13. Assistance juridique apportée aux Fidji et Îles Cook. 14. Projet de programme de coopération technique rédigé et proposé à la FAO. Pas de fonds disponibles. 15. Compte rendu rédigé. Publication prévue début 2012.
<p>2.2 Les compétences et les connaissances sont renforcées dans la région d'intervention de la CPS et ses États et Territoires membres, ce qui permet de maximiser le retour sur investissements en faveur de l'aquaculture, grâce à des approches innovantes, rentables et durables.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lancement de six mini-projets au titre de la phase II du projet. 2. Organisation d'une mission aux Îles Cook afin de venir en aide à la filière perlicole et aux écloseseries d'eau douce. 3. Publication des résultats des consultations menées d'experts du tilapia. 4. Assistance aux services des pêches du Samoa dans le cadre de l'introduction de stocks géniteurs de tilapia et dans la mise en œuvre de mesures de rétablissement post-tsunami. 5. Assistance dans le cadre des essais sur l'élevage de langoustes et de coquilles saint-jacques en Nouvelle-Calédonie. 6. Assistance à la collecte de langoustes au stade puerulus dans les États fédérés de Micronésie. 7. Appui aux 12 mini-projets menés actuellement, y compris ceux relevant directement de l'Université James Cook (JCU) et de l'Université du Pacifique Sud (UPS). 8. Aide ou supervision des étudiants en maîtrise et en thèse dans le cadre du mini-projet du Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre et achèvement des 6 projets. 2. Évaluation du potentiel d'une écloseserie d'eau douce et consultation sur la stratégie de l'aquaculture terminées. 3. Consultations terminées et rapport prêt pour publication début 2012. 4. Compte rendu des consultations sur la nécessité d'établir un plan de développement de l'aquaculture à rédiger début 2012. 5. En cours. 6. Activité reportée à 2012. 7. Ensemble des projets terminé. Rapports rédigés et diffusés. 8. En cours. Deux étudiants des Îles Salomon en troisième cycle à l'Université du Pacifique Sud (UPS) ont rejoint le groupe placé sous la supervision du Chargé de l'aquaculture continentale.

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
2.3 Instances compétentes créées ou bénéficiant d'une aide, afin d'atténuer les risques liés à la gestion de la biosécurité des espèces aquatiques et de faciliter le commerce selon des approches fondées sur des connaissances scientifiques.	<p>9. Achèvement du projet de diversification du commerce dans le cadre du dixième Fonds européen de développement (FED) et mise en œuvre du volet aquaculture.</p> <p>10. Création d'un projet conjoint avec l'IFREMER – Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer – sur les aliments aquacoles à base de thon aux îles Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p> <p>11. Analyse de l'état des ressources dulçaquicoles et des possibilités de développement de la pisciculture.</p> <p>12. Appui aux projets de réensemencement des stocks d'invertébrés (holothuries).</p> <p>13. Mise en œuvre du projet satellite Farmer Group sur l'aquaculture d'eau douce aux Fidji sous la houlette de l'AusAID.</p> <p>14. Aide fournie aux îles Marshall pour la création d'un projet d'aquaculture à partir d'alevins prélevés dans le milieu naturel, ciblant le picot et/ou le mullet.</p> <p>15. Aide apportée à Vanuatu pour la mise en place d'une écloserie d'eau douce et l'introduction de contrôles sanitaires.</p>	<p>9. Le poste de Chargé de l'aquaculture (renforcement du commerce de produits agricoles) a été pourvu et le projet a commencé.</p> <p>10. Activité lancée et en cours. Achèvement prévu fin 2012.</p> <p>11. Activité en cours, accent mis sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p> <p>12. Appui accordé aux Fidji dans le cadre du mini-projet de l'ACIAR pour l'élevage, la production en écloserie et l'élevage en nourricerie à terre des holothuries de sable. Premiers pourparlers lancés avec Kiribati au sujet de la rédaction de directives sanitaires pour l'importation d'holothuries de sable.</p> <p>13. Annulation de l'activité, suite à un changement de direction chez le principal partenaire privé basé aux Fidji. Les nouveaux dirigeants ne sont plus intéressés par le projet. Les fonds ont donc dû être restitués aux bailleurs.</p> <p>14. Possibilité de report de l'activité en 2012 pour cause de départ du Chargé de la mariculture en août, remplacé à partir d'octobre.</p> <p>15. Activité reportée à 2012, installations d'écloserie et de contrôle sanitaire non terminées.</p> <p>16. Activité supplémentaire : assistance à Nauru pour la conception d'un plan d'écloserie de chanidés, la création d'un réseau de distribution et l'approvisionnement en alevins pour commencer l'élevage.</p>
2.3 Instances compétentes créées ou bénéficiant d'une aide, afin d'atténuer les risques liés à la gestion de la biosécurité des espèces aquatiques et de faciliter le commerce selon des approches fondées sur des connaissances scientifiques.	<p>1. Fourniture de conseils théoriques sur les espèces introduites, en fonction des besoins.</p> <p>2. Fourniture d'une assistance en vue de l'évaluation des risques liés à une éventuelle introduction de tilapia génétiquement amélioré, après consultation des îles Salomon.</p> <p>3. Fourniture d'une assistance aux principaux États et Territoires insulaires océaniques en vue de leur déclaration à l'OIE des organismes aquatiques vivants exportés vers l'Union européenne.</p> <p>4. Mise à jour du portail consacré à l'aquaculture en incluant des données actualisées sur le commerce (officielles et provisoires).</p> <p>5. Rédaction d'une note d'orientation sur le cadre régional de biosécurité.</p> <p>6. Aide fournie à la Polynésie française dans le domaine de la formation au diagnostic et à la gestion des problèmes de santé animale pour la mariculture en cage.</p>	<p>1. Activité en cours.</p> <p>2. Projet de rapport rendu par le consultant. Rapport final attendu pour publication début 2012.</p> <p>3. Activité reportée à 2012 faute de fonds disponibles pour l'organisation de l'atelier.</p> <p>4. Activité en cours.</p> <p>5. Note d'orientation rédigée et présentée lors de la septième Conférence des Directeurs des pêches.</p> <p>6. Activité reportée. Formation désormais prévue en juin 2012.</p>
<p>Objectif 3 du Programme pêche côtière : Développer la pêche côtière durable dans les États et Territoires insulaires océaniques afin d'assurer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des populations et la croissance économique.</p>		
3.1 Les activités de pêche vivrière, artisanale, sportive et industrielle tiennent compte du niveau de production durable des ressources halieutiques disponibles.	<p>1. Assistance à au moins 5 associations de pêcheurs dans le cadre du projet DevFish 2.</p> <p>2. Élaboration d'un plan de gestion des ressources humaines dans le secteur des pêches ou actualisation d'un plan de gestion existant dans au moins un pays.</p> <p>3. Élaboration/actualisation d'un plan de développement de la pêche thonière, en collaboration avec l'Agence des pêches du Forum, pour au moins un pays.</p> <p>4. Évaluation économique des projets de pêche et/ou d'aquaculture dans au moins 5 États ou Territoires insulaires océaniques.</p>	<p>1. Assistance apportée à la PITIA et à d'autres associations des îles Cook, de Tuvalu, des îles Salomon et de Papouasie-Nouvelle-Guinée.</p> <p>2. Objectif atteint pour Pitcairn dans le cadre du Plan de développement de la pêche.</p> <p>3. Plan de développement de la pêche réalisé pour Pitcairn.</p> <p>4. Évaluation économique terminée pour Niue (DCP), pour Pitcairn (commercialisation du poisson en Polynésie française), Vanuatu (élevage des crevettes), la Nouvelle-Calédonie (ensilage de poisson), Wallis (gestion financière d'un palangrier), les îles Cook/Papouasie-Nouvelle-Guinée (mariculture). Élaboration d'un cadre pour la collecte des données régionales sur la rentabilité d'un navire terminée.</p>

	<p>5. Réalisation d'une étude de faisabilité sur le développement de la pêche sportive dans au moins un autre État ou Territoire insulaire océanien.</p> <p>6. Poursuite du marquage des carangues GT en Nouvelle-Calédonie et de l'analyse des données.</p> <p>7. Lancement d'un projet sur la pêche à la canne à petite échelle, en collaboration avec l'Agence des pêches du Forum et avec le soutien technique et pédagogique de la Section développement de la pêche côtière, notamment au travers d'une évaluation de la pêche de poissons-appâts en milieu communautaire et de sa part dans les opérations de pêche.</p> <p>8. Réalisation d'au moins un projet de pêche exploratoire en Nouvelle-Calédonie, sous réserve de disponibilité de financement.</p> <p>9. Co-organisation de la conférence internationale sur les DCP avec l'IFREMER et le service de la pêche de Polynésie.</p> <p>10. Actualisation permanente du portail Web de la Section développement de la pêche côtière.</p>	<p>5. Évaluation reportée à 2012 pour Niue.</p> <p>6. Activité en cours.</p> <p>7. Début du projet de bagan en novembre dans les Îles Marshall. Fin prévue début 2012.</p> <p>8. Pêche exploratoire du crabe <i>Ranina ranina</i> réalisée en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>9. Conférence organisée en novembre avec la participation d'États et Territoires insulaires océaniques.</p> <p>10. En cours.</p>
<p>3.2 Des supports didactiques sont élaborés, des conseils et des formations dispensées en matière de techniques et technologies de pêche appropriées.</p>	<p>1. Mise en œuvre des projets sur les DCP en mettant l'accent sur le renforcement des capacités dans au moins 3 États ou Territoires insulaires océaniques. Fourniture de conseils/d'assistance technique à au moins 5 autres pays.</p> <p>2. Animation des ateliers de formation sur la pêche autour de DCP, assortis d'une formation dispensée en parallèle aux homologues d'au moins 2 États ou Territoires insulaires océaniques.</p> <p>3. Mobilisation continue de la Section développement de la pêche côtière pour lutter contre les prises accessoires (campagnes de sensibilisation dans les États et Territoires insulaires océaniques, contribution aux projets régionaux menés dans ce domaine).</p> <p>4. Animation d'ateliers de formation sur la sécurité à bord des petites embarcations, assortis d'une formation dispensée aux homologues d'au moins 3 États ou Territoires insulaires océaniques.</p> <p>5. Collaboration permanente avec la FAO et d'autres organisations régionales ou internationales sur la question de sécurité en mer.</p> <p>6. Organisation et animation d'au moins un cours/atelier régional sur la pêche.</p> <p>7. Mise en place d'une formation des équipages de semeurs à Kiribati sous réserve de l'assistance financière de la NZAID.</p> <p>8. Fourniture d'une assistance technique et/ou d'une formation à la gestion des petites entreprises de pêche / d'aquaculture à au moins 5 États ou Territoires insulaires océaniques.</p> <p>9. Traduction des affiches de la CPS sur la sécurité en mer à bord des petites embarcations dans la langue vernaculaire d'au moins 1 État ou Territoire insulaire océanien.</p> <p>10. Production d'un bulletin d'information sur la sécurité en mer, en anglais et en français.</p> <p>11. Rédaction d'un ensemble de directives sur la manipulation et la remise à l'eau en toute sécurité des poissons capturés près des côtes dans le cadre d'activités de pêche sportive (3^e groupe d'espèces).</p> <p>12. Traduction en français du manuel technique sur les méthodes employées pour la pêche artisanale de poissons-appâts.</p> <p>13. Production d'un DVD sur les bonnes pratiques de pêche sportive près des côtes.</p>	<p>1. Projets de mouillage de DCP mis en œuvre et capacités renforcées aux Îles Salomon, aux États fédérés de Micronésie et à Kiribati.</p> <p>2. Ateliers de formation sur la pêche autour de DCP organisés aux Îles Salomon, à Kiribati et Niue.</p> <p>3. Aucune activité entreprise dans ce domaine.</p> <p>4. Atelier de formation sur la sécurité à bord des petites embarcations organisé aux Îles Salomon, à Kiribati et Niue.</p> <p>5. Collaboration FAO/CPS en cours sur les questions de sécurité en mer.</p> <p>6. Cours de formation des agents des services de pêches organisé en octobre à Santo (Vanuatu).</p> <p>7. Formation des équipages de semeurs dispensée en octobre/novembre à Kiribati. DVD didactique réalisé.</p> <p>8. Action de formation entreprises par la CPS : formation des agents des services des pêches (Santo), formation à l'économie de l'aquaculture (Samoa), formation à la collecte de données sur la rentabilité des navires (Samoa), gestion économique des navires (matériel pédagogique), économie de l'aquaculture (matériel pédagogique), organismes marins destinés à l'aquariophilie (manuel de formation à destination des exportateurs).</p> <p>9. Aucun progrès enregistré. En attente de l'envoi par un pays océanien des traductions des légendes.</p> <p>10. Sixième édition du bulletin rédigée et diffusée en anglais et en français.</p> <p>11. Rédaction, impression et diffusion de la fiche « Sécurité et bonne pratique de la pêche au harpon » prévues début 2012.</p> <p>12. En attente de la traduction du manuel.</p> <p>13. Aucun progrès.</p>

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
3-3 Des bénéfices optima sont retirés des ressources grâce à l'application de normes de qualité améliorées aux produits de la mer destinés à la consommation et à leur valorisation.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation de pêcheurs à la manipulation des prises embarquées dans au moins 2 États ou Territoires insulaires océaniques. 2. Organisation et animation, à l'échelon national, sous-régional ou régional d'au moins un atelier sur la classification du thon. 3. Assistance technique et/ou formation concernant les Autorités compétentes et les normes applicables en matière de sécurité alimentaire des produits de la mer dans au moins 5 États ou Territoires insulaires océaniques. 4. Fourniture d'une assistance technique et/ou de conseils concernant l'utilisation des déchets de poisson en vue de l'ensilage de poisson dans au moins 2 États ou Territoires insulaires océaniques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation dispensée aux Îles Salomon et à Niue dans le cadre des ateliers sur les DCP. Atelier sur la manipulation des thonidés organisé en Polynésie française. 2. Atelier sur la classification du thon organisé en Polynésie française. 3. Assistance et/ou formation fournies aux Autorités compétentes des Îles Salomon, des Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Vanuatu. 4. Assistance technique fournie à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française.
<p>Objectif 1 du Programme pêche hauturière : Fournir des informations et des conseils scientifiques d'excellente qualité aux instances régionales et nationales chargées de la gestion de la pêche concernant l'incidence de la pêche sur l'état des stocks ciblés, ou affectés d'une autre façon par la pêche hauturière pratiquée dans la région.</p> <p>1.1 La politique régionale de gestion de la pêche hauturière et la prise de décisions par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CCPOC) s'appuient sur les meilleures évaluations des stocks et d'excellents conseils scientifiques.</p>	<p>Évaluations régionales des stocks</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluations des stocks de bonite, de thon jaune, de thon obèse et de germon du sud et analyse des options de gestion. 2. Organisation d'un atelier préparatoire d'évaluation des stocks au siège de la CPS. 3. Analyse de la possibilité d'utiliser d'autres points de référence pour la gestion des pêcheries thonnières dans le Pacifique occidental et central. 4. Diffusion des informations sur l'état des stocks de thonidés et sur d'autres questions apparentées sous des formes appropriées. 5. De concert avec la CCPOC, élaboration d'une convention de services pour 2011 et présentation d'un rapport sur la mise en œuvre des services à la huitième session de la CCPOC. <p>Recherche et développement en matière d'évaluation des stocks</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Sortie de la première version, puis de la version actualisée, du programme de simulation de gestion des thonidés (TUMAS) 7. Analyses des prises par unité d'effort (PUE), des fréquences de taille et des données de marquage à l'appui des évaluations régionales des stocks de thonidés. 8. Analyses visant à déterminer des paramètres biologiques pertinents, utilisables dans les évaluations régionales des stocks de thonidés. 9. Poursuite de la conception, la mise à l'essai et la description du logiciel d'évaluation des stocks MULTIFAN-CL, le logiciel et sa documentation explicative actualisés devant être mis en ligne sur le site www.multifan-ci.org 10. Mise en œuvre du Plan de recherche sur les requins 11. Mise au point d'indicateurs préliminaires sur l'état des stocks des principales espèces de requins. 12. Mise au point des sources de données et des méthodes pour l'évaluation du requin soyeux. 13. Achèvement de la mise au point d'une base de métadonnées sur le marquage des requins. 14. Diffusion des informations sur l'état des stocks de requins et les recherches associées. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activité terminée. Divers documents de travail relatifs à l'évaluation des stocks disponibles – cf. http://www.wcpfc.int/meetings/2011/7th-regular-session-scientific-committee 2. Activité terminée – cf. http://www.wcpfc.int/doc/isa-ip-02/report-spc-pre-assessment-workshop-noumea-april-2011 3. Activité terminée – cf. http://www.wcpfc.int/node/3651 4. Plusieurs exposés présentés au Comité des pêches du Forum, aux Parties à l'Accord de Nauru, à Te Vaka Moana et à des ONG telles que le Fonds mondial pour la nature (WWF). 5. Convention de services rédigée et financée à hauteur de 820 000 dollars des États-Unis d'Amérique en 2011. 6. Première version parue (cf. www.tumas-project.org). Version actualisée prévue avant la fin 2011. 7. Analyses effectuées (cf. http://www.wcpfc.int/meetings/2011/7th-regular-session-scientific-committee). Divers documents d'information relatifs à l'évaluation des stocks disponibles. 8. Analyses effectuées (cf. http://www.wcpfc.int/meetings/2011/7th-regular-session-scientific-committee). Documents de travail 1 et 5 relatifs à l'évaluation des stocks disponibles. 9. Activité terminée (cf. http://www.wcpfc.int/node/3667). 10. Activité terminée (cf. http://www.wcpfc.int/doc/eb-wp-01/indicator-based-analysis-key-shark-species-based-data-held-spc-ofp). 11. Activité en cours. 12. Activité terminée (cf. http://www.spc.int/oceanfish/en/ofpsection/sam/343-the-shark-tagging-information-system). 13. Cf. http://www.spc.int/oceanfish/en/ofpsection/sam/sam/221-shark-short 14. Cf. article de la Lettre d'information sur les pêches http://www.spc.int/coastfish/fr/component/content/article/381-spc-fisheries-newsletter-133.html

<p>1.2 Les dispositions prises par la FFA en matière de gestion de la pêche hauturière s'appuient sur les meilleures évaluations des stocks et d'excellents conseils scientifiques.</p>	<p>Appui à la FFA</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui scientifique à l'évaluation bioéconomique des mesures de gestion. 2. Appui scientifique à l'évaluation des mesures de gestion envisageables. 3. Appui scientifique dans le cadre des consultations et des négociations sur le traité avec les États-Unis d'Amérique sur les thonidés. 4. Communication des résultats des travaux scientifiques en lien avec les mesures de gestion, réalisés pour le compte de la FFA. <p>Appui aux Parties à l'Accord de Nauru</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fourniture de renseignements et d'analyses scientifiques à l'appui de l'élaboration du régime d'allocation des journées de pêche aux palangriers. 2. Fourniture de renseignements et d'analyses scientifiques à l'appui de la mise en œuvre du régime d'allocation des journées de pêche aux senneurs. 3. Fourniture de renseignements et d'analyses scientifiques venant éclairer les évaluations de la pêche à la senne par le Marine Stewardship Council. <p>Appui au Sous-comité chargé des ressources en thonidés et poissons à rostre dans le Pacifique sud</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Projets de recherche permettant de mieux appréhender les pêcheries de germon. 2. Fourniture de renseignements et d'analyses scientifiques à l'appui de la mise en œuvre d'un système de gestion de l'effort de pêche à la palangre dans le sud. 3. Caractérisation des pêcheries capturant des germons, des espadons et des marlins rayés. <p>Soutien à Te Vaka Moana</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Élaboration d'un plan de travail organisant le soutien aux futurs projets de Te Vaka Moana. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contributions régulières fournies en vue de la réunion du Comité des pêches du Forum en octobre. 2. Participation à l'atelier de planification à Brisbane en avril et à la consultation sur les mesures de gestion envisageables à Honiara en mai. 3. Participation aux consultations annuelles à Majuro et rédaction de deux documents sur le bilan des pêches et les programmes d'échantillonnage. 4. Communication de ces informations dans le cadre des réunions de la FFA. <ol style="list-style-type: none"> 1. Contributions formelles achevées en 2010, mais estimation de l'effort de pêche dans les zones économiques exclusives en cours grâce aux données du système de suivi des navires. 2. Exposés présentés lors de la réunion annuelle des Parties à l'Accord de Nauru à Funafuti en avril 2011. 3. Détails des contributions aux évaluations fournis dans le rapport d'évaluation final (cf. http://www.msc.org/track-a-fishery/in-assessment/pacific/pna-western-and-central-pacific-skipjack-tuna/assessment-downloads) <p>Document spécifique présenté en réponse à une objection de la part de l'ISSF (International Seafood Sustainability Foundation) (cf. http://www.msc.org/track-a-fishery/in-assessment/pacific/pna-western-and-central-pacific-skipjack-tuna/assessment-downloads)</p> <p>1.2.3. Travaux portants sur ces sujets présentés lors de la réunion du Sous-comité à Apia en mai 2011.</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Soutien à Te Vaka Moana fourni sur demande, notamment en vue de la participation aux réunions d'avril (Honiara) et de septembre (Auckland).
<p>1.3 Les politiques nationales et la prise de décisions en matière de pêche thonière s'appuient sur les meilleures évaluations des stocks et d'excellents conseils scientifiques.</p>	<p>Rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise au point et tenue à jour de pages Web sécurisées pour les pays de la région, où ils pourront télécharger leurs rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés. 2. Achèvement des rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés des Îles Marshall, de Kiribati, du Samoa et de Tokelau. 3. Achèvement des rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés, avec la nouvelle présentation, pour au moins trois des pays suivants : Îles Cook, Tuvalu, Îles Salomon, Fidji, Îles Mariannes du Nord, et Samoa américaines. 4. Achèvement d'au moins deux rapports nationaux thématiques sur des questions présentant un intérêt particulier pour la région ou une sous-région. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activité terminée. Pages Web sécurisées par un mot de passe : http://www.spc.int/OPFMemberCountries/ 2. Rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés terminés pour les Îles Marshall, Samoa, Tokelau et Kiribati. 3. Projets de rapports terminés pour les Îles Cook et les Îles Salomon. 4. Rédaction terminée d'un rapport national thématique sur les effets du phénomène d'oscillation australe El Niño sur les pêcheries palangrières nationales de germon.

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
	<p>5. Diffusion, dans des formats utiles, des travaux réalisés à l'appui de la gestion nationale des pêcheries thonnières.</p> <p>Soutien à l'élaboration de plans nationaux de gestion de la pêche thonnière et des instruments qui s'y rapportent (en collaboration avec la FFA)</p> <p>6. Soutien technique à l'élaboration des plans nationaux de gestion de la pêche thonnière aux Îles Cook, à Tuvalu, aux Îles Salomon, aux Fidji, aux Îles Mariannes du Nord et aux Samoa américaines (le cas échéant).</p> <p>7. Réponse à des demandes ponctuelles de renseignements scientifiques et d'analyse à l'appui des dispositifs nationaux de gestion de la pêche thonnière.</p>	<p>5. Communication axée sur les parties prenantes directement concernées. Diffusion plus large prévue pour fin 2012.</p> <p>6. Conseils dispensés sur demande. Participation à la réunion des parties prenantes au plan de gestion de la pêche thonnière aux Îles Salomon et aux Fidji.</p> <p>7. Demandes de renseignements <i>ad hoc</i> satisfaites pour les Îles Cook et les Îles Salomon. Renseignements repris dans les projets de rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés.</p>
1.4 Meilleure capacité des pays membres de la CPS à interpréter les renseignements et conseils sur l'évaluation des stocks.	<p>Ateliers de formation à l'évaluation des stocks</p> <p>1. Élaboration de supports pédagogiques à jour traitant des questions actuelles les plus pertinentes.</p> <p>2. Rédaction de demandes de financement afin d'encourager la participation aux ateliers de formation à l'évaluation des stocks.</p> <p>3. Organisation de deux ateliers de formation à l'évaluation des stocks (une formation préliminaire et une autre plus poussée). Formations <i>ad hoc</i> à l'évaluation des stocks dispensées dans la mesure du possible.</p> <p>Stages en détachement</p> <p>4. Achèvement des périodes de stage des agents des services des pêches en détachement dans au moins trois des pays suivants : les Îles Cook, Tuvalu, les Îles Salomon, les Îles Fidji, les Îles Mariannes du Nord et les Samoa américaines.</p> <p>Soutien à la participation des membres aux réunions régionales.</p> <p>5. Participation à la rédaction de documents d'information et au choix des sujets de discussion lors de la 7^e session du Comité scientifique de la CCPOC et de la 8^e session de la CCPOC (animée par la FFA).</p>	<p>1. Supports pédagogiques mis à jour.</p> <p>2. Demande de financement acceptée par le Japan Trust Fund.</p> <p>3. Formations organisées en juin et juillet 2011 avec la participation de 21 à 22 États ou Territoires insulaires océaniques membres de la CPS.</p> <p>4. Stages terminés pour les Îles Cook et les Îles Salomon.</p>
Objectif 2 du Programme pêche hauturière : Recueillir et analyser des données scientifiques exactes et complètes et les fournir aux instances régionales et nationales chargées de la gestion des ressources halieutiques sur les pêcheries ciblant les ressources en thonidés, poissons à rostre et autres espèces océaniques de la région.	<p>Alimentation et gestion des bases de données de la CCPOC</p> <p>1. Alimentation, gestion et vérification de la qualité des bases de données de la CCPOC (estimations annuelles des prises, données agrégées de prises par unité d'effort, données opérationnelles des journaux de pêche, données agrégées sur la composition par taille).</p> <p>2. Examen des données chinoises et travail en collaboration avec la Chine pour résoudre le problème de l'attribution des prises.</p> <p>3. Ajout des données sur les espèces de requins à la base de données de la CCPOC.</p> <p>4. Traitement, gestion et vérification de la qualité des données du programme régional d'observation de la CCPOC.</p> <p>Documents de travail à fournir régulièrement lors des réunions de la CCPOC.</p> <p>5. Fourniture de données scientifiques à la CCPOC.</p> <p>6. Estimations annuelles des prises dans la zone de compétence de la CCPOC.</p>	<p>5. Exposés scientifiques présentés par deux agents au groupe de travail scientifique du Comité des pêches du Forum réuni avant la 7^{ème} session du Comité scientifique de la CCPOC.</p> <p>4. Stages terminés pour les Îles Cook et les Îles Salomon.</p>
2.1 La CCPOC bénéficie de services efficaces et rentables de gestion de données à l'appui de la gestion de la pêche hauturière dans la région.	<p>Alimentation et gestion des bases de données de la CCPOC</p> <p>1. Alimentation, gestion et vérification de la qualité des bases de données de la CCPOC (estimations annuelles des prises, données agrégées de prises par unité d'effort, données opérationnelles des journaux de pêche, données agrégées sur la composition par taille).</p> <p>2. Examen des données chinoises et travail en collaboration avec la Chine pour résoudre le problème de l'attribution des prises.</p> <p>3. Ajout des données sur les espèces de requins à la base de données de la CCPOC.</p> <p>4. Traitement, gestion et vérification de la qualité des données du programme régional d'observation de la CCPOC.</p> <p>Documents de travail à fournir régulièrement lors des réunions de la CCPOC.</p> <p>5. Fourniture de données scientifiques à la CCPOC.</p> <p>6. Estimations annuelles des prises dans la zone de compétence de la CCPOC.</p>	<p>1. Activité en cours. Statut des données consultable sur http://www.wcpfc.int/wcpfc-data-catalogue et état de la disponibilité des données sur http://www.wcpfc.int/statprov</p> <p>2. Activité terminée, cf. http://www.wcpfc.int/node/3679</p> <p>3. Activité terminée.</p> <p>4. Activité en cours. Progrès réalisés décrits sur http://www.wcpfc.int/node/3682</p> <p>5. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/st-wp-01/scientific-data-available-western-and-central-pacific-fisheries-commission</p> <p>6. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/st-ip-01/estimates-annual-catches-wcpfc-statistical-area</p>

<p>7. État des lieux des pêcheries de thonidés dans la zone de compétence de la CCPOC, y compris des conditions économiques.</p> <p>8. Prise en compte dans l'évaluation des stocks des derniers changements dans les données scientifiques.</p> <p>Estimation des prises</p> <p>9. Mise à jour des estimations des distorsions dans le choix de la taille sur la base de l'échantillonnage apparié par déversement et prélèvement manuel effectué par des observateurs à bord de senneurs, dans l'attente de nouvelles données disponibles.</p> <p>10. Ajustement des fréquences de taille observées à bord de senneurs à partir des résultats d'échantillons prélevés manuellement et corrigés afin de tenir compte des distorsions dans le choix de la taille.</p> <p>11. Estimation des prises d'espèces de requins importantes à partir des données fournies par les observateurs.</p> <p>Estimation des prises d'autres espèces non ciblées à partir des données fournies par les observateurs.</p> <p>Diffusion des données</p> <p>12. Production et publication sur le site Web de la CCPOC de l'Annuaire des statistiques annuelles sur la pêche thonière, qui inclut les estimations du volume annuel des prises par type d'engin, pavillon et espèce.</p> <p>13. Mise à jour des pages Web pertinentes sur le site de la CCPOC : système d'information sur l'atténuation des captures accidentelles, tableaux de fourniture de données, fourniture de données par le Programme régional d'observation.</p> <p>14. Diffusion des données auprès des membres et autres parties tierces conformément aux règles et procédures de la CPPOC.</p> <p>15. Recueil et publication des données relevant du domaine public sur le site Web de la CCPOC.</p> <p>Soutien technique au Secrétariat de la CCPOC</p> <p>16. Fourniture de conseils concernant les procédures de la CCPOC en matière de données (règles et procédures applicables en matière de protection, de consultation et de diffusion de données n'appartenant pas au domaine public, informations recueillies par la CCPOC, Directives de transmission de données scientifiques à la CCPOC, etc.).</p> <p>17. Élaboration de résumés des données en vue l'évaluation des mesures de conservation et de gestion.</p> <p>18. Élaboration de résumés des données de prises en vue de fixer les contributions budgétaires des membres de la CCPOC.</p> <p>19. Mise à jour trimestrielle des systèmes de bases de données sur la pêche thonière.</p> <p>20. Formation des agents du Secrétariat de la CCPOC à l'utilisation du système d'interrogation des données de prises et d'effort et du système d'affichage des données recueillies par les observateurs (Observer Trip Viewer).</p> <p>Soutien technique au projet de gestion de la pêche hauturière dans le Pacifique occidental et en Asie orientale</p> <p>21. Organisation d'ateliers nationaux d'estimations des prises annuelles et d'examen de données en Indonésie, aux Philippines et au Vietnam.</p> <p>22. Installation de logiciels de gestion de données et dispense de formation aux Philippines et au Vietnam.</p>	<p>7. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/ign-wp-01/overview-tuna-fisheries-western-and-central-pacific-ocean-including-economic-conditions</p> <p>8. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/sa-ip-03/changes-data-available-stock-assessment</p> <p>9. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/st-ip-02/purse-seine-length-frequencies-corrected-selectivity-bias-grab-samples-collected-observ</p> <p>10. Activité terminée..</p> <p>11. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/eb-ip-02/estimation-catch-rates-key-shark-species-tuna-fisheries-western-and-central-pacific-oce</p> <p>12. Édition 2010 à publier sur le site http://www.wcpfc.int/statistical-bulletins d'ici décembre 2011.</p> <p>13. Activité terminée, cf. http://www.wcpfc.int/science-and-scientific-data-functions</p> <p>14. Données diffusées sur demande.</p> <p>15. Activité terminée, cf. http://www.wcpfc.int/science-and-scientific-data-functions/public-domain-data</p> <p>16. Conseils dispensés à la demande.</p> <p>17. Contributions envoyées pour la réunion du Comité technique et de contrôle de la CCPOC.</p> <p>18. À fournir en novembre pour la 8ème session de la CCPOC.</p> <p>19. Activité terminée.</p> <p>20. Activité terminée.</p> <p>21. Activité terminée.</p> <p>22. Activité terminée.</p>
--	---

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
<p>2.2 Les dispositions prises par la FFA en matière de gestion de la pêche hauturière s'appuient sur les meilleures évaluations des stocks et d'excellents conseils scientifiques.</p>	<p>23. Examen des bases de données et vérification des systèmes de collecte et de gestion des données en Indonésie, au Vietnam et aux Philippines.</p> <p>24. Importation des données sur les ressources halieutiques hauturières dans le Pacifique occidental et l'Asie orientale dans les bases de données de la CCPOC pour utilisation lors de l'évaluation des stocks 2011.</p> <p>Fourniture et réception de données et systèmes de bases de données.</p> <p>1. Envoi de mises à jour trimestrielles des systèmes de données de prises et d'effort reprenant les informations des journaux de pêche, les prises par ZEE et les données relevant du domaine public au Secrétariat de la FFA et au Bureau des Parties à l'Accord de Nauru.</p> <p>2. Amélioration des estimations dans les bases de données sur les zee, en y ajoutant notamment une stratification temporelle mensuelle, une stratification par mode de filage de la senne, l'effort de pêche à la palangre, des estimations affinées des facteurs d'extrapolation grâce aux données du système de surveillance des navires par satellite.</p> <p>3. Formation au système de données de prises et d'effort à l'intention des agents de la FFA.</p> <p>4. Formation au système de données de prises et d'effort à l'intention des agents du Bureau des Parties à l'Accord de Nauru.</p> <p>5. Réception et ajout des données des observateurs du Traité avec les États-Unis et de l'Accord des États fédérés de Micronésie.</p> <p>6. Traitement des formulaires PS-4 et importation dans la base de données des observateurs.</p> <p>7. Réception, saisie et importation des données des journaux de pêche relevant du Traité avec les États-Unis et de l'Accord des États fédérés de Micronésie.</p> <p>8. Réception et importation des données du système de surveillance des navires par satellite.</p> <p>9. Réception et importation des données d'immatriculation des navires au registre de la FFA.</p> <p>10. Réception et importation des données relatives au système régional d'octroi de licences.</p> <p>11. Examen des protocoles d'échange de données à l'occasion du colloque CPS/ FFA.</p> <p>Élaboration de rapports et de résumés des données.</p> <p>12. Rédaction régulière de documents de travail servant aux consultations annuelles prévues par le Traité des États-Unis.</p> <p>13. Rédaction de résumés des données et de rapports dans le cadre du régime d'allocation des journées de pêche aux senners applicable aux Parties à l'Accord de Nauru.</p> <p>14. Rédaction de résumés des données et de rapports dans le cadre du régime d'allocation des journées de pêche aux palangriers applicable aux Parties à l'Accord de Nauru.</p> <p>15. Rédaction de résumés des données sur demande de la FFA, en amont des sessions de la CCPOC.</p> <p>Projets de base de données conjointe</p> <p>16. Examen de l'état de la base de données de la FFA grâce au système TUBS (gestion des bases de données d'observation).</p> <p>17. Examen conjoint avec la FFA de l'état du système TOAD (gestion des bases de données servant à l'administration des observateurs).</p> <p>18. Participation à l'atelier régional destiné aux agents chargés de l'octroi de licences afin d'y présenter les fonctionnalités offertes par le système TUFMAN de suivi, contrôle et surveillance.</p>	<p>23. Activité terminée en novembre 2011.</p> <p>24. Activité terminée.</p> <p>1. Activité terminée.</p> <p>2. Mise en service de la base de données améliorée pour la pêche à la senne dans les ZEE. Données du système de surveillance des navires par satellite utilisées pour affiner les estimations de l'effort de pêche dans les ZEE.</p> <p>3. Activité réalisée en février 2011.</p> <p>4. Formation à organiser.</p> <p>5-10. Activité en cours.</p> <p>11. Protocoles passés en revue et débattus lors du colloque de février 2011.</p> <p>12. Activité terminée.</p> <p>13. Résumés fournis sur demande.</p> <p>14-18. Activité terminée.</p> <p>15. Activité terminée.</p> <p>16. Activité en cours.</p> <p>17. Activité en cours.</p> <p>18. Activité terminée.</p>

<p>2.3 Les membres de la CPS appliquent de meilleures procédures de suivi des ressources hauturières et de gestion des données à l'échelon national, afin de répondre aux obligations nationales et internationales qui leur incombent.</p>	<p>Services de traitement des données</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enregistrement, saisie et vérification des journaux de pêche, des données des observateurs et des données d'échantillonnage au port fournies par les membres de la CPS. 2. Importation des données fournies par les membres de la CPS sous format électronique. 3. Réalisation et évaluation d'un essai de saisie en mer des données recueillies par les observateurs (États fédérés de Micronésie). 4. Fourniture d'appui technique à la numérisation des données pour les membres de la CPS. <p>Mise à disposition de systèmes de gestion de base de données</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Installation de systèmes TUFMAN mis à jour dans les services des pêches – États fédérés de Micronésie, Samoa, Fidji, Îles Salomon. 6. Poursuite de la mise au point du système TUFMAN <ol style="list-style-type: none"> a) Examen et actualisation des systèmes de production de rapports. b) Saisie des formulaires d'observation de navires (GEN-1). c) Saisie dans les champs d'informations importants des formulaires PS-2 et PS-3. d) Ajout des données "sorties de pêche" du système de surveillance des navires afin de calculer le taux de couverture des données des journaux de pêche. e) Mise au point d'un système de registre des données. f) Étude et mise en œuvre d'un système d'information géographique autre que MAPINFO. g) Étude d'une éventuelle nouvelle base de données FLEET et de la prise en compte des bateaux de location. h) Élaboration d'un nouveau module de suivi, contrôle et surveillance. 7. Diffusion et installation de TUFMAN à distance. 8. Diffusion trimestrielle des données de prises et d'effort. 9. Diffusion trimestrielle des données d'observation. 10. Mise en place nationale de TUBS (système de gestion des données d'observation) dans les États fédérés de Micronésie et aux Îles Marshall. 11. Poursuite de la mise en place du système de données de prises et d'effort (CES), du système de gestion des données d'observation (TUBS) et du système d'affichage des données recueillies par les observateurs (Observer Trip Viewer). 12. Amélioration de la capacité des modules de suivi, contrôle et surveillance à détecter les cas de pêche illécite, non déclarée et non réglementée grâce aux bases de données. 13. Appui au système TUFMAN de gestion des données sur la pêche thonière artisanale (TUFART) selon les besoins et dans la mesure du possible. 14. Élaboration, mise à jour et diffusion d'une description détaillée des ressources par pays membre. 15. Élaboration, mise à jour et diffusion d'un document détaillant les normes minimales sur site pour le matériel et les logiciels informatiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activité en cours. 2. Activité en cours. 3. Campagne terminée, données disponibles pour évaluation. 4. Scanners mis à disposition sur tous les sites prévus. 5. Activité terminée pour les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Salomon. Activité prévue en novembre au Samoa. 6. Détail des progrès réalisés comme suit: <ol style="list-style-type: none"> a) Travail commencé, se poursuivra en 2012. b) Activité reportée à 2012. c) Activité reportée à 2012. d) Activité terminée. e) Activité reportée à 2012. f) Activité reportée à 2012. g) Structure de base de données alternative introduite, rendant la base de données FLEET obsolète. h) Travail commencé, à poursuivre en 2012. 7. Mises à jour réalisées à distance pour 14 pays. 8. Diffusion réalisée en mars, avril et août. 9. Diffusion réalisée en mars, avril et août. 10. Mise en place terminée dans les États fédérés de Micronésie et aux Îles Marshall (essai de saisie des données en mer et essai auprès des agents de la CPS basés à Pohnpei responsables de la saisie de données). 11. Les progrès suivants ont été réalisés: <ul style="list-style-type: none"> • Données du système de surveillance des navires par satellite (VMS) et estimations des prises par échantillonnage par déversement à bord d'un sennetier intégrées au système CES. • Perfectionnement du système TUBS en cours. Rôle central désormais rempli par le Chargé de la gestion des données d'observation. • Système Observer Trip Viewer perfectionné et tutorial prêt. 12. Activité en cours ; à poursuivre en 2012. 13. Pas d'autres évolutions attendues en 2011. 14. Activité en cours. 15. Activité en cours.
---	--	--

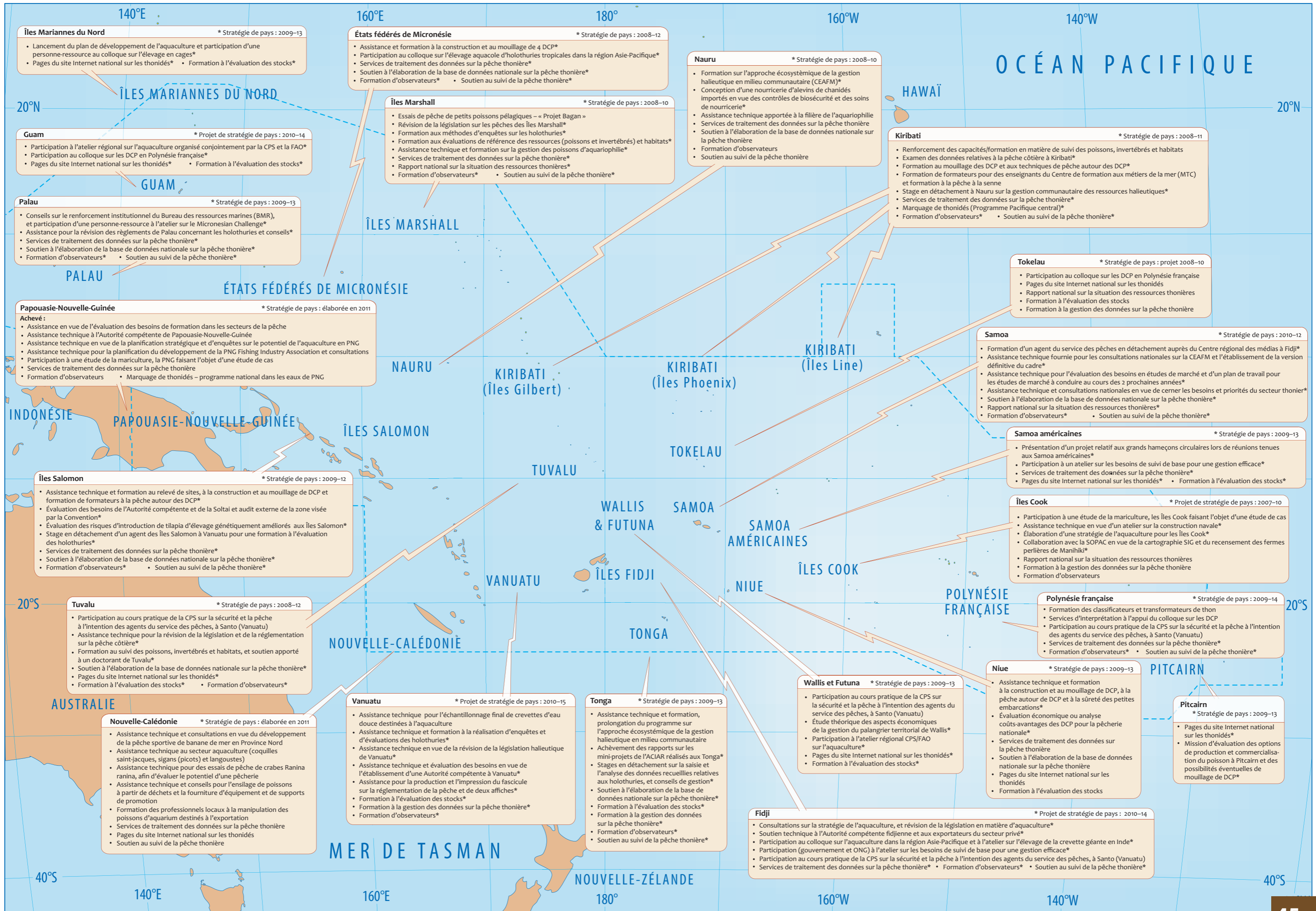
Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
	<p>Amélioration de la qualité et de la couverture des données</p> <p>16. Réalisation d'audits des données nationales sur site dans les États fédérés de Micronésie, aux Fidji, aux Îles Marshall et aux Îles Cook.</p> <p>17. Évaluation sur site du système de collecte de données halieutiques au Samoa.</p> <p>18. Vérification de la qualité de l'échantillonnage au port à la CPS grâce au système PORT Admin.</p> <p>19. Lancement de travaux d'élaboration d'un module de contrôle qualité des données après vérification de la saisie du journal de pêche à la CPS.</p> <p>20. Élaboration d'outils de vérification de la couverture des données des journaux de pêche.</p> <p>21. Rédaction d'un livre d'exercice, de normes et de documents généraux pour le contrôle et l'évaluation de la qualité des données.</p> <p>22. Identification des lacunes dans les données et suivi auprès des pays pour le signalement des données manquantes.</p> <p>Coordination régionale des systèmes nationaux de suivi des ressources halieutiques et des systèmes de gestion des données.</p> <p>23. Signature et mise à jour de protocoles d'accord avec les membres en vue de fournir un appui technique et un financement aux programmes d'échantillonnage et aux postes afférents.</p> <p>24. Examen du système national de suivi de la pêche hauturière au Samoa.</p> <p>25. Examen du système national de suivi de la pêche hauturière dans la foulée des ateliers sur les données nationales sur la pêche thonière, si nécessaire.</p> <p>26. Achèvement du rapport du 8e Comité chargé de la collecte des données et organisation de sa 9^e session si nécessaire.</p> <p>27. Rédaction et publication du 9^e numéro du bulletin Code longueur.</p> <p>28. Envoi des formulaires de collecte des données sur demande.</p> <p>29. Facilitation de la transmission des données nationales sur la pêche thonière à la CPS pour traitement.</p> <p>Mise en place de programmes nationaux d'observation ou perfectionnement de programmes existants</p> <p>30. Coordination de l'élaboration et de l'assistance technique fournie aux programmes de formation des observateurs des pêches océaniques par les formateurs, les conseillers techniques et les techniciens de terrain, selon les besoins.</p> <p>31. Affinement du programme de formation des observateurs océaniques axée sur les compétences et mise en ligne de documents et d'autres normes régionales (sur les pages du site de la CPS consacrées à ce programme), en collaboration avec la FFA, la CCPOC et les membres.</p>	<p>16. Activité terminée dans les États fédérés de Micronésie. Activité prévue mi-octobre aux Îles Fidji. Activité reportée à 2012 pour les Îles Marshall et Cook.</p> <p>17. Activité réalisée fin 2011.</p> <p>18. Activité en cours.</p> <p>19. Repoussé jusqu'à l'introduction de TUFMAN pour le traitement des données en interne à la CPS.</p> <p>20. Activité terminée pour le logiciel TUFMAN et les bases de données régionales.</p> <p>21. En cours de réalisation. Mise à l'essai de la première version des documents lors de l'audit qui sera effectué aux Fidji en octobre.</p> <p>22. Pays informés des lacunes trouvées. Suivi à réaliser auprès des entreprises de pêche.</p> <p>23. Six nouveaux protocoles d'accord pour un appui technique mis en œuvre et sept autres accords en attente.</p> <p>24. Activité terminée. Rapport intitulé "Mise en œuvre du nouveau système de collecte de données sur la pêche thonière du Samoa" envoyé aux entreprises de pêche samoanes.</p> <p>25. Activité terminée pour les Îles Marshall et les Tonga. Fidji et Samoa en attente.</p> <p>26. Rapport de la 8^e session et formulaires de collecte des données révisés disponibles sur http://www.spc.int/oceanfish/en/data-collection/241-data-collection-forms</p> <p>27. Activité en cours.</p> <p>28. Plus de 5 000 formulaires de collecte de données et autres supports de suivi envoyés à la majorité des pays, cf. annexe 3. Évaluation des imprimeurs dans la région Pacifique (coût et qualité) terminée. Nouveaux fournisseurs aux Fidji et en Nouvelle-Zélande envisagés. Nouveaux formulaires standards pour la région disponibles sur le site Internet de la CPS.</p> <p>29. Activité en cours.</p> <p>30. Mise en place de programmes nationaux d'observation ou perfectionnement de programmes existants</p> <p>31. Coordination de l'élaboration et de l'assistance technique fournie aux programmes de formation des observateurs des pêches océaniques par les formateurs, les conseillers techniques et les techniciens de terrain, selon les besoins.</p>

<p>2.4 Meilleure capacité des pays membres de la CPS de suivre l'état des ressources halieutiques, de gérer et d'exploiter les données statistiques.</p>	<p>32. Réalisation des essais d'échantillonnage apparié par déversement et prélèvement manuel à bord de senners, en utilisant des balances à compensateur de mouvement.</p> <p>33. Participation au projet de l'ISSF pour la réduction des prises accessoires par les senners.</p> <p>34. Soutien au programme d'observation pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et mise au point de protocoles de collecte des données.</p> <p>Mise en place des programmes nationaux d'échantillonnage au port ou perfectionnement de programmes existants</p> <p>35. Évaluation de la qualité des données d'échantillonnage au port.</p> <p>36. Reprise de l'échantillonnage au port des catégories débarquées par les senners à Noro (Iles Salomon).</p> <p>Audit des systèmes nationaux de suivi des ressources en thonidés</p> <p>37. Mise au point de procédures d'examen des systèmes de collecte de données dans le cadre de l'audit des systèmes nationaux de suivi des ressources en thonidés.</p> <p>38. Participation aux audits des programmes d'observation par la CCPOC, à la demande du Secréariat de la CCPOC.</p> <p>Suivi de la pêche artisanale</p> <p>39. Élaboration de supports pour le suivi de la pêche thonière artisanale.</p>	<p>32. Réalisation des essais d'échantillonnage apparié par déversement et prélèvement manuel à bord de senners, en utilisant des balances à compensateur de mouvement.</p> <p>33. Représentation de la Division assurée lors de la réunion de projet en août.</p> <p>34. Campagne d'observation réalisée par le Chargé de collecte des données en août.</p> <p>35. Activité reportée à 2012.</p> <p>36. Visite réalisée au début de l'échantillonnage.</p> <p>37. Activité en cours.</p> <p>38. Renseignements sur la qualité des données fournis à la CCPOC à sa demande.</p> <p>39. Début de l'activité début 2012.</p>
<p>2.4 Meilleure capacité des pays membres de la CPS de suivre l'état des ressources halieutiques, de gérer et d'exploiter les données statistiques.</p>	<p>Soutien aux coordonnateurs nationaux des données sur la pêche thonière</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'ateliers nationaux sur la gestion des données relatives à la pêche thonière aux Fidji, aux Îles Marshall, au Samoa et aux Tonga. 2. Organisation d'ateliers sur la gestion des données relatives à la pêche artisanale au niveau national et/ou régional. 3. Organisation de l'atelier annuel sur les données relatives à la pêche thonière (17-22 avril 2011) 4. Offre d'assistance aux pays pour la rédaction de la 1^{re} partie des rapports nationaux destinés au comité scientifique de la CCPOC. 5. Formation des agents chargés de la gestion des données sur la pêche thonière à l'utilisation du Système de gestion des données sur la pêche thonière (TUFMAN) et autres bases de données et du logiciel de gestion des activités d'échantillonnage. 6. Mise à disposition de ressources aux fins de formation à l'utilisation des systèmes TUFMAN et TUFART (Système de gestion des données sur la pêche thonière artisanale) 7. Organisation de stages en détachement axés sur la surveillance des activités de pêche et les statistiques destinés aux agents des services des pêches de Kiribati, du Samoa, des Îles Salomon, des États fédérés de Micronésie, de Palau, des Îles Marshall. 8. Assistance aux pays pour l'amélioration de leurs capacités nationales par le biais du financement de postes d'Opérateurs de saisie dans les États fédérés de Micronésie et aux Îles Salomon. 9. Assistance aux pays pour l'amélioration de l'infrastructure informatique de leurs services des pêches. Fourniture d'un nouveau scanner et d'un moniteur aux Îles Marshall, d'un serveur au Tonga et d'un serveur aux États fédérés de Micronésie. 10. Mise à disposition d'un soutien national <i>ad hoc</i> par le biais de synthèses de données et de conseils fournis lors des réunions de la CCPOC. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ateliers organisés à Kiribati, aux Îles Marshall et aux Tonga. Ateliers organisés à la fin de l'année 2011 pour Fidji et le Samoa. 2. Activité reportée à 2012. 3. Atelier organisé. Cf. http://www.spc.int/oceanfish/en/meetingsworkshops/tdw/337-tuna-data-workshop-4 4. Première partie des rapports terminée avant la 7^e session du Comité scientifique pour 9 États et Territoires insulaires océaniques participants sur 18. Résultat décevant. 5. Formation à TUFMAN dispensée dans le cadre de l'atelier régional sur les données relatives à la pêche thonière, ainsi qu'à l'échelon national dans les États fédérés de Micronésie, à Fidji, aux Îles Marshall, à Palau, au Samoa, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Tuvalu. 6. Activité prévue fin 2011 ou début 2012. 7. Stages en détachement organisés pour les États fédérés de Micronésie et Tuvalu. 8. Financement en cours des postes dans les États fédérés de Micronésie. Offre de financement faite aux Îles Salomon, non encore acceptée. 9. Scanners et serveurs fournis. 10. Soutien apporté à la huitième session de la CCPOC, en décembre.

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
	<p>Formation des observateurs</p> <ol style="list-style-type: none"> 11. Cours sous-régional de formation des observateurs des Îles Cook, de Polynésie française et du Samoa à Apia (Samoa). 12. Cours national de perfectionnement des élèves observateurs des États fédérés de Micronésie. 13. Cours sous-régional de formation des observateurs des États fédérés de Micronésie et de Palau à Pohnpei. 14. Cours sous-régional de formation des observateurs des Îles Fidji et des Tonga à Suva. 15. Contribution au cours sous-régional de formation des observateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Tuvalu à Kavieng (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et mise au point de procédures d'audit des cours de formation des observateurs et des établissements de formation. 16. Cours national de formation des observateurs des Îles Salomon à Honiara. 17. Cours sous-régional de formation des observateurs de Niue, Tokelau, Tuvalu et Vanuatu à Port-Vila. 18. Contribution au cours sous-régional de formation des observateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Tuvalu à Kavieng (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et mise au point de procédures d'audit des cours de formation des observateurs et des établissements de formation. 19. Cours national de formation des observateurs de Kiribati à Tarawa. 20. Contribution au cours sous-régional de formation des observateurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Palau à Kavieng et mise au point de procédures d'audit des cours de formation des observateurs et des établissements de formation. 21. Cours national de formation des observateurs des Îles Marshall à Majuro. 22. Cours sous-régional de formation des observateurs des Fidji, de Nauru, de Tuvalu et de Vanuatu à Port-Vila. 23. Organisation d'une formation des formateurs à l'observation, sanctionnée par un diplôme. 24. Organisation d'un atelier pour les responsables du débriefing des observateurs. 25. Formations au débriefing lors de missions dans les pays ou de la tenue d'ateliers. 26. Organisation d'un atelier régional destiné aux coordonnateurs des missions d'observation. 	<ol style="list-style-type: none"> 11. Cours dispensé. 12. Cours dispensé. 13. Cours dispensé. 14. Cours dispensé. 15. Cours dispensé (avec 5 observateurs stagiaires de Tuvalu). 16. Cours dispensé. 17. Cours dispensé à la fin 2011. 18. Cours dispensé, malgré l'absence de participants de Palau. 19. Cours dispensé. 20. Activité réalisée avant la fin 2011. 21. Cours dispensé avant la fin 2011. 22. Cours prévu fin 2011 ou début 2012. 23. Formation organisée à Nouméa, en juillet. 24. Atelier organisé à Nouméa, en février. 25. Formation dispensée selon les besoins. 26. Atelier organisé à Honiara, en juin.
<p>3.1 L'évaluation des stocks et la gestion écosystémique des ressources halieutiques peuvent s'appuyer sur de meilleures données concernant les caractéristiques biologiques des espèces hauturières et leur environnement.</p>	<p>Objectif 3 du Programme pêche hauturière : Mieux comprendre les écosystèmes pélagiques de l'océan Pacifique occidental et central.</p> <p>Marquage des thonidés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre de campagnes de marquage des thonidés dans le Pacifique occidental et central afin de recueillir des données pour l'évaluation des stocks – en 2011, campagne de trois mois en Papouasie-Nouvelle-Guinée, campagnes de 4-6 semaines dans le Pacifique central, et campagne d'implantation de marques-archives dans le Pacifique sud (Nouvelle-Calédonie). 2. Achèvement des analyses préliminaires sur les déplacements horizontaux et verticaux des thonidés. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Campagne en Papouasie-Nouvelle-Guinée effectuée d'avril à juillet ; 6^e et 7^e campagnes dans le Pacifique central effectuées en octobre et novembre-décembre respectivement ; campagne d'implantation de marques-archives annulée en Nouvelle-Calédonie, marques à implanter pendant la 6^e campagne du Pacifique central. 2. Activité à poursuivre en 2012.

<p>3. Activité à poursuivre en 2012.</p> <p>4. Recrutement de Chargés de la récupération des marques réalisé à Pohnpei, Majuro, Honiara, Lae, Madang, Wewak et Manta (Équateur).</p> <p>5. 20 déploiements confirmés pour 2011 et 100 kits supplémentaires envoyés aux observateurs pour utilisation sur le terrain.</p> <p>6. Formation des observateurs dispensée à Apia, Kiribati, Pohnpei, Honiara et Fidji.</p> <p>7. Activité en cours.</p> <p>8. Cf. http://www.wcpfc.int/node/3657</p> <p>9. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/sa-wp-05/south-pacific-albacore-age-and-reproductive-biology-%E2%80%93-progress-report</p> <p>10. Collecte en cours pendant les campagnes de marquage.</p> <p>11. Activité terminée.</p> <p>12. Activité terminée.</p> <p>13. Activité à poursuivre en 2012.</p> <p>14. Activité à poursuivre en 2012.</p> <p>15. Atelier dispensé et conclusions publiées dans "Reviews in Fish Biology and Fisheries" (Allain et al).</p>	<p>3. Achèvement des analyses préliminaires de l'évolution temporelle de l'exploitation des ressources et de l'incidence de l'utilisation des DCP.</p> <p>4. Mise en œuvre d'un programme de récupération des marques, notamment en détachant de nouveaux Chargés de la récupération des marques sur sept lieux de transbordement.</p> <p>5. Réalisation de 50 expériences de faux marquage à bord de senners.</p> <p>6. Formation des observateurs à la récupération des marques lors d'ateliers réguliers de formation des observateurs.</p> <p>7. Poursuite de la validation des données sur la récupération des marques.</p> <p>Recherches sur la biologie des thonidés</p> <p>8. Poursuite du prélèvement d'échantillons, réalisation des analyses préliminaires sur l'âge, la croissance et la biologie de la reproduction des thons obèses.</p> <p>9. Achèvement des analyses sur l'âge, la croissance et la biologie de la reproduction des germons.</p> <p>Dynamique trophique</p> <p>10. Prélèvement d'échantillons d'estomac et de tissus musculaires et mesure de la teneur en graisse des poissons avec un fatmeter au cours de campagnes de marquage et des campagnes d'observation.</p> <p>11. Achèvement de l'échantillonnage des germons et des relevés au fatmeter en Nouvelle-Calédonie.</p> <p>12. Participation à deux campagnes scientifiques afin de collecter des renseignements sur les caractéristiques des écosystèmes de niveaux trophiques intermédiaires.</p> <p>13. Présentation des analyses de l'incidence des DCP sur l'écologie trophique pour publication.</p> <p>14. Présentation des analyses du régime alimentaire des germons pour publication.</p> <p>15. Organisation d'un atelier spécialisé sur l'utilisation éventuelle d'indicateurs trophiques dans le suivi de l'évolution de l'écosystème pélagique.</p>	<p>1. Achèvement de l'analyse de l'efficacité de la création d'aires marines protégées en tant que mesure de gestion des ressources en thonidés à l'échelon régional et publication des résultats dans des revues spécialisées.</p> <p>2. Réalisation et publication des ajustements de référence de SEAPODYM pour le thon jaune et le germon du sud.</p> <p>3. Rédaction d'un rapport sur l'impact de la variabilité de l'environnement sur la répartition des thonidés au niveau régional.</p> <p>1. Validation de deux publications sur les incidences du changement climatique sur la répartition des thonidés et sur le réseau trophique hauturier de l'océan Pacifique occidental et central.</p> <p>2. Lancement des expériences sur l'impact de l'acidification des océans sur la survie et la croissance des larves de thonidés.</p> <p>3. Achèvement de la première phase de la modélisation des effets du changement climatique sur les stocks de thonidés.</p> <p>4. Achèvement de l'analyse portant sur les possibilités de surveiller le changement climatique en fonction du régime alimentaire des prédateurs et des déplacements des thonidés.</p> <p>5. Réalisation de simulations ECOPATH en vue d'estimer les effets du changement climatique sur les principales espèces accessoires.</p>
<p>3.2 La gestion écosystémique des ressources halieutiques peut s'appuyer sur des modèles et des analyses appropriés de l'écosystème.</p>	<p>1. Rapport soumis à la 7^e session du Comité scientifique de la CCPOC.</p> <p>2. Modèle terminé pour le germon. Modèle à améliorer grâce à des données halieutiques à résolution plus élevée pour le thon jaune.</p> <p>3. Rapport sur le germon prêt pour publication.</p> <p>1. Rédaction terminée. Lehodey et al, LeBorgne et al. Publié dans : Bell et al. (eds). <i>Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change</i>.</p> <p>2. Démarrage des expériences en octobre 2011.</p> <p>3. Première phase achevée le 31 octobre.</p> <p>4. Analyse achevée et présentée au colloque international sur le climat et les pêcheries hauturières, tenu aux Îles Cook en octobre 2011.</p> <p>5. Activité à poursuivre en 2012.</p>	<p>3.2 Meilleure connaissance des effets du changement climatique sur les écosystèmes océaniques en vue d'améliorer les solutions d'adaptation.</p>

Résultats escomptés	Activités prévues en 2011	État d'avancement fin 2011
<p>3-4 La politique régionale et la prise de décisions par la CCPOC en matière de pêche hauturière s'appuient sur des informations et des conseils scientifiques relatifs à l'écosystème et ses problèmes.</p>	<p>Évaluation des risques écologiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Intégration des données relatives à l'évaluation des risques écologiques dans le système d'information sur l'atténuation des captures accidentelles. 2. Mise à disposition de la base de données en ligne complète du système d'information sur l'atténuation des captures accidentelles. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cf. http://www.wcpfc.int/doc/leb-ip-03/bycatch-mitigation-information-system 2. Cf. http://www.wcpfc.int/bycatch-mitigation-information-system-bmis
<p>3-5 Les dispositions prises par l'Agence des pêches du Forum en matière de gestion écosystémique des ressources marines s'appuient sur les meilleurs conseils et informations scientifiques.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien accordé sur demande aux plans d'action régionaux et aux initiatives de la FFA sur l'approche écosystémique de la gestion des ressources marines. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aucune demande reçue en 2011.
<p>3-6 La gestion écosystémique des ressources hauturières par les membres de la CPS s'appuie sur les meilleurs conseils et informations scientifiques.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'évaluations des risques écologiques nécessaires à la rédaction de rapports sur l'état des stocks de thonidés et de documents en ligne. 2. Évaluation des prises accessoires de la pêche palangrière en Nouvelle-Calédonie. 3. Organisation d'un atelier sur les écosystèmes à l'occasion de l'atelier annuel d'évaluation des stocks. 4. Rédaction de résumés sous-régionaux des structures trophiques et ajout de ces informations aux rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés et/ou les rapports nationaux thématiques. 5. Ajout d'informations sur les monts sous-marins aux rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés et aux documents diffusés sur Internet. 6. Production de cinq profils territoriaux des ressources en thonidés à partir des résultats du modèle SEAPODYM. 7. Mise en ligne des informations relatives au marquage des thonidés au niveau national. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Activité terminée. Analyses disponibles sur Internet. 2. Activité terminée, rapport publié en décembre 2011. 3. Activité terminée. 4. Activité à poursuivre en 2012. 5. Informations ajoutées régulièrement aux rapports nationaux sur l'état des stocks de thonidés et mises à disposition sur Internet, sur http://www.spc.int/oceanfish/en/ofpsection/ema/environmental-research/seamounts 6. Deux profils terminés. Rédaction des 3 autres à achever en 2012. 7. Activité terminée. Cf. http://www.spc.int/tagging/



Veillez ouvrir cette page pour voir
Annexe 2 : Principales activités par pays menées
conformément aux stratégies de pays

Principales publications

Programme pêche côtière

Publications produites par le Programme pêche côtière (ou par son entremise)

- Anon. 2010a. Conseils de manipulation des prises. Fiche 1 : Le poisson-banane (bonefish). Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Anon. 2010b. Conseils de manipulation des prises. Fiche 2 : La carangue grosse tête et autres gros poissons. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Anon. 2011a. Bibliothèque numérique des Programmes pêche côtière et pêche océanique de la CPS. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Anon. 2011b. Répertoire des pêches de la CPS. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Anon. 2011c. Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, Rapport annuel 2010. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Beverly, S. 2011. Guide d'initiation à la télédétection appliquée à la pêche hauturière de thonidés. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Kinch, J., A. Teitelbaum et H. Pippard. 2011. *Proceedings of the regional workshop on trade in corals and determining non-detrimental findings*, 17-20 mai 2010, Honiara (Îles Salomon). Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (disponible en anglais seulement).
- Kronen, M. 2010. *Socio-economic dimensions of seaweed farming in Solomon Islands*. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (disponible en anglais seulement).
- Patrois 2011. L'élevage de crevettes dans les Pays et Territoires Insulaires du Pacifique : Statut et tendances en 2010. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Sokimi, W. et S. Beverly. 2010. Techniques de pêche artisanale à la lumière. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Tuara, P. et K. Passfield. 2011. *Gender in oceanic and coastal fisheries science and management: based on case studies in Solomon Islands, Marshall Islands and Tonga*. Rapport élaboré pour le projet SciCOFish,

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (disponible en anglais seulement).

- Della Patrona L, Beliaeff B, Pickering T (2011). *The effects of sediment addition in mitigating effects of predicted sea level rise on shrimp farming in New Caledonia*. *Aquaculture Environment Interactions* Vol. 2: 27-38 (disponible en anglais seulement).
- Bell JD, Adams TJH, Johnson JE, Hobday AJ et Gupta AS (2011). *Chapter 1 The communities of the tropical Pacific, fisheries, aquaculture and climate change: An introduction*. In: JD Bell, JE Johnson and AJ Hobday (eds). *Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change*. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pp. 1-48 (disponible en anglais seulement).
- Pratchett MS, Munday PL, Graham NAJ, Kronen M et al. (2011). *Chapter 9 Vulnerability of coastal fisheries in the tropical Pacific to climate change*. In: JD Bell, JE Johnson and AJ Hobday (eds) *Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change*. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pp. 493-576 (disponible en anglais seulement).
- Pickering TD, Ponia B, Hair CA, Southgate PC et al. (2011). *Chapter 11 Vulnerability of aquaculture in the tropical Pacific to climate change*. In: JD Bell, JE Johnson and AJ Hobday (eds) *Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change*. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pp. 647-732 (disponible en anglais seulement).
- Bell JD, Reid C, Batty MJ, Allison EH et al. (2011). *Chapter 12 Economic and social implications of climate change for contributions by fisheries and aquaculture to the Pacific Community*. In: JD Bell, JE Johnson and AJ Hobday (eds) *Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change*. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pp. 733-802 (disponible en anglais seulement).
- Bell JD, Andrew NL, Batty MJ, Chapman LB et al. (2011). *Chapter 13 Adapting fisheries and aquaculture in the Pacific Community to the changing climate: Management measures, policies and investments*. In: JD Bell, JE Johnson and AJ Hobday (eds) *Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change*. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pp. 803-876 (disponible en anglais seulement).

Lettres et bulletins d'information du Programme pêche côtière

- CPS : Bulletin d'information, La Bêche-de-mer n° 31, en anglais et en français.
- CPS : Lettre d'information sur les pêches n° 132 (mai-août 2010), en français.
- CPS : Lettre d'information sur les pêches n° 133 (septembre-décembre 2010), en anglais et en français.
- CPS : Lettre d'information sur les pêches n° 134 (janvier-avril 2011), en anglais et en français.
- CPS : Lettre d'information sur les pêches n° 135 (mai-août 2011), en anglais et en français.
- CPS : Bulletin d'information, Ressources marines et commercialisation – restauration et aquariophilie n° 19, en français.
- CPS : Bulletin d'information, Sécurité en mer n° 6 (en anglais et en français seulement).
- CPS : Bulletin d'information, Ressources marines et traditions n° 27, en français.
- CPS : Bulletin d'information, HINA, les femmes et la pêche n° 21, en français.
- SPC *Live Reef Fish Information Bulletin* No. 20 (en anglais seulement).
- SPC *Traditional Marine Resource Management and Knowledge Information Bulletin* No. 28 (en anglais seulement).
- SPC *Women in Fisheries Information Bulletin* No. 22 (en anglais seulement).

Affiches, brochures et fiches plastifiées

- Tuara, P. et K. Passfield. 2011. *Gender in oceanic and coastal fisheries science and management: based on case studies in Solomon Islands, Marshall Islands and Tonga*. Brochure élaborée pour le projet SciCOFish, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (en anglais seulement).
- Série de fiches techniques d'information sur les thonidés, en français.
- 16 fiches d'information à l'intention des communautés de pêcheurs pratiquant la pêche côtière, portant sur huit familles de poissons et huit familles ou espèces d'invertébrés (en anglais seulement).
- Manuel : Guide d'utilisation des fiches sur la gestion communautaire des ressources halieutiques.

Publications produites en collaboration avec les États et Territoires membres ou à leur intention

- Anon. 2011. Plan de développement de l'aquaculture des îles Mariannes du Nord pour 2011-2015. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
- Vanuatu 2009. Fascicule sur la réglementation de la pêche, versions en bichlamar, anglais et français.
- « Healthy resources vs overfishing », affiche en bichlamar.

Programme pêche hauturière

Documents présentés au Comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC) (documents présentés en anglais seulement)

- GN-WP-1 Williams, P. et P. Terawasi. Overview of tuna fisheries in the western and central Pacific Ocean, including economic conditions – 2010.
- EB-WP-01 A5.2 S. Clarke, S. Harley et S. Hoyle. An indicator-based analysis of key shark species based on data held by SPC-OFP.
- EB-WP-02 A5.2 Shelley Clarke, Kotaro Yokawa, Hiroaki Matsunaga, et Hideki Nakano. Analysis of North Pacific shark data from Japanese commercial longline and research/training vessel records.
- EB-WP-03 A5.2 W. Walsh et S. Clarke. Analyses of Catch Data for Oceanic Whitetip and Silky Sharks reported by Fishery Observers in the Hawaii-based Longline Fishery in 1995-2010.
- EB-WP-04 A5.2 S. Clarke. A status snapshot of key shark species in the western and central pacific and potential mitigation options.
- EB-WP-05 A5.2 S. Clarke. A Proposal for a Process for Designating WCPFC Key Shark Species for Data Provision and Assessment.
- EB-WP-06 A5 P. Lehodey, I. Senina, B. Calmettes, John Hampton, Simon Nicol, Peter Williams, J. Jurado Molina, M. Ogura, H. Kiyofuji, et S. Okamoto. SEAPODYM working progress and applications to Pacific skipjack tuna population and fisheries.
- EB-IP-01 A5 Shelley Clarke, Shelton Harley, Lea Protoy et Peter Williams. A progress report on the shark research plan.
- EB-IP-02 A5.2 T. Lawson. Estimation of Catch Rates and Catches of Key Shark Species in Tuna Fisheries of the Western and Central Pacific Ocean Using Observer Data.
- EB-IP-03 A5 L. Fitzsimmons. Bycatch Mitigation Information System.
- EB-IP-04 A5 Valerie Allain, Simon Nicol, Jeffrey Polovina, Marta Coll, Robert Olson, Shane Griffiths, Jeffrey Dambacher, Jock Young, Jesus Jurado Molina, Simon Hoyle, Tim Lawson, Johann Bell. Report of the international workshop on opportunities for ecosystem approaches to fisheries management in the Pacific Ocean tuna fisheries.
- EB-IP-05 A5 J. Jurado-Molina, K. Bigelow, S. Hoyle, S. Nicol, K. Briand. Developing a spatially adjusted CPUE for the albacore fishery in the South Pacific.
- EB-IP-06 A5 J. Jurado-Molina, P. Lehodey, I. Senina, S. Nicol. SEAPODYM perspectives as management tool for albacore (*Thunnus alalunga*) in the South Pacific Ocean.
- EB-IP-07 A5 Melanie Abecassis, Patrick Lehodey, Inna Senina, Jeffrey Polovina, Beatriz Calmettes, Peter Williams. Application of the SEAPODYM model to swordfish in the Pacific Ocean.

- MI-WP-01 A4.3 J. Hampton, P. Williams. *Analysis of purse seine set type behavior in 2009 and 2010.*
- MI-WP-02 A4.3 SPC-OFP. *Projections based on 2011 assessments (Excel file).*
- MI-WP-04 A4.2 S. J. Harley et N. Davies. *Evaluation of stock status of bigeye, skipjack, and yellowfin tunas against potential limit reference points.*
- MI-IP-01 A4 S. Hoyle, F. Bouyé, et S. Harley. *TUMAS: a tool to allow analysis of management options using WCPFC stock assessments.*
- ST-WP-01 A6.1 P. Williams. *Scientific data available to the Western and Central Pacific Fisheries Commission.*
- ST-WP-02 A6.1 J. Hampton et P. Williams. *Misreporting of purse seine catches of skipjack and yellowfin-bigeye on logsheets.*
- ST-WP-03 A6.1 T. Lawson et P. Sharples. *Report on Project 60: Collection and Evaluation of Purse-Seine Species Composition Data.*
- ST-IP-01 A6.1 P. Williams. *Estimates of annual catches in the WCPFC Statistical Area.*
- ST-IP-02 A6.1 T. Lawson. *Purse-Seine length frequencies corrected for selectivity bias in grab samples collected by observers.*
- ST-IP-03 A6.1 P. Williams. *Issues with Chinese longline fleet data submitted by the WCPFC.*
- ST-IP-04 A6.1 Peter Williams, Shelton Harley and Robert Campbell. *South Pacific swordfish data available for stock assessments.*
- ST-IP-05 A6.4 S. Nicol, B. Leroy, S. Caillot, J. Hampton, A. Lewis, A. Williams, T. Usu, B. Kumasi, L. Kumoru. *Pacific Tuna Tagging Project progress report and workplan for 2011–2012.*
- ST-IP-06 A6.2 P. Williams. *Status of observer data management.*
- SA-WP-01 A3.1 S. Nicol, S. Hoyle, J. Farley, B. Muller, S. Retalmai, K. Sisor, A. Williams. *Bigeye tuna age, growth and reproductive biology (Project 35).*
- SA-WP-02 A3.1 Nick Davies Simon Hoyle, Shelton Harley, Adam Langley, Pierre Kleiber and John Hampton. *Stock assessment of bigeye tuna in the western and central Pacific Ocean.*
- SA-WP-03 A3.2 Adam Langley, Simon Hoyle, and John Hampton. *Stock assessment of yellowfin tuna in the western and central Pacific Ocean.*
- SA-WP-04 A3.4 Simon Hoyle, Pierre Kleiber, Nick Davies, Adam Langley and John Hampton. *Stock assessment of skipjack tuna in the western and central Pacific Ocean.*
- SA-WP-05 A3.5 Jessica Farley, Ashley Williams, Campbell Davies, Simon Nicol. *Regional study of South Pacific albacore population biology: Year 3 – Biological sampling and analysis.*
- SA-WP-06 A3.5 S. Hoyle. *Stock assessment of albacore tuna in the south Pacific Ocean.*
- SA-WP-07 A3 Adam Langley. *A preliminary analysis of VMS data from the equatorial purse-seine fleet – the potential application of VMS data in the analysis of purse-seine catch and effort data.*
- SA-WP-08 A3 Hoyle et al. *Biological inputs and structural assumptions for future stock assessments: a discussion.*
- SA-IP-01 A3 S. Hoyle et H. Okamoto. *Analysis of Japanese longline operational catch and effort for bigeye and yellowfin tuna in the WCPO.*
- SA-IP-02 A3 SPC-OFP. *Report from the pre-assessment workshop in April 2011.*
- SA-IP-03 A3 P. Williams. *Changes to the data available for stock assessments.*
- SA-IP-04 A3 Nick Davies, Dave Fournier, John Hampton, Pierre Kleiber, Simon Hoyle, Fabrice Bouyé, et Shelton Harley. *Update of recent developments in MULTIFAN-CL software for stock assessment.*
- SA-IP-05 A3.2 SPC-OFP. *SPC-OFP response to the CIE review of the 2009 yellowfin tuna assessment.*
- SA-IP-06 A3 S. Hoyle. *Research outline for size data in WCPO length-based stock assessments.*
- SA-IP-07 A3 S. Hoyle. *Research outline for longline catch per unit effort data.*
- SA-IP-08 A3 S. Harley. *Preliminary examination of steepness in tunas based on stock assessment results.*
- SA-IP-09 A3 S. Hoyle et A. Langley. *Spatial size data stratification for length-based stock assessments.*
- SA-IP-10 A3 S. Hoyle. *Tag reporting rate prior distributions for the 2011 bigeye, yellowfin, and skipjack stock assessments.*

Autres publications du Programme pêche hauturière

- Anonyme. 2011. *Report of the Seventh Meeting of the Tuna Fishery Data Collection Committee, 16-19 November 2009, Noumea, New Caledonia.* Programme pêche hauturière, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et Agence des pêches du Forum, Honiara (Îles Salomon), 149 pp (disponible en anglais seulement).
- Allain V, Nicol S, Polovina J, Coll M, Olson R, Griffiths S, Dambacher J, Young J, Jurado Molina J, Hoyle S, Lawson T 2011. *International workshop on opportunities for ecosystem approaches to fisheries management in the Pacific Ocean tuna fisheries.* Review in Fish Biology and Fisheries. DOI 10.1007/s11160-011-9220-z (disponible en anglais seulement).
- Le Borgne R, Allain V, Griffiths SP, Matear RJ et al. (2011). *Chapter 4 Vulnerability of open ocean food webs in the tropical Pacific to climate change.* In: JD Bell, JE Johnson and AJ Hobday (eds). *Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change.* Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pp. 189-250 (disponible en anglais seulement).
- Lehodey P, Hampton J, Brill RW, Nicol S et al. (2011). *Chapter 8 Vulnerability of oceanic fisheries in the tropical Pacific to climate change.* In: JD Bell, JE Johnson and AJ Hobday (eds). *Vulnerability of*

Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Nouméa (Nouvelle-Calédonie), pp. 433-492 (disponible en anglais seulement).

A J. Williams, S J. Nicol, N Bentley, P J. Starr, S J. Newman, M A. McCoy, J Kinch, P G. Williams, F Magron, G M. Pilling, I Bertram, M Batty (2011). *International workshop on developing strategies for monitoring data-limited deepwater demersal line fisheries in the Pacific Ocean*. Rev Fish Biol Fisheries DOI 10.1007/s11160-011-9234-6 (disponible en anglais seulement).

A J. Williams, K Loeun, S J. Nicol, P Chavance, M Ducrocq, S J. Harley, G M. Pilling, V Allain, C Mellin, C J. A. Bradshaw (submitted). *Population biology of deep-water Eteline lutjanids in New Caledonia: An application of spawner biomass-per-recruit models to assess vulnerability to fishing*. Aquatic Living Resources (disponible en anglais seulement).

CRISP

SYNTHESIS

Chenet A. (2011) *CRISP consolidated report for the period mid-2009 until end-2010*. CPS Nouméa. 38 pp. (disponible en anglais seulement).

Clua E. (2011). *Synthesis of the CRISP final roundtables in New Caledonia, French Polynesia (March 2011), Fiji and Vanuatu (April 2011)*. CPS Nouméa, 20 pp. (disponible en anglais seulement).

Gabriel C. (2011). *Six years for the conservation, management, and development of coral reefs in the Pacific*. 150 pp. (disponible en anglais seulement).

PLANIFICATION DE LA CONSERVATION MARINE – ANALYSES ÉCORÉGIONALES

Anderson P. (2011a). *Findings for Fiji Extinction Resistance* Anderson P. (2011a). *Findings for Fiji Extinction Resistance Project*. Rapport scientifique, SPREP/CI, 24 pp. (disponible en anglais seulement).

Clua E., Gardes L., McKenna S., Vieux C. (eds), 2011. *Contribution à l'inventaire biologique et à l'évaluation des ressources des récifs de Chesterfield*. Apia (Samoa) : PROE. 264 p.

GESTION CÔTIÈRE INTÉGRÉE

Cohen P. (2011). *Social networks to support learning for improved governance of coastal ecosystems in Solomon Islands*. Rapport d'étude, ARC/James Cook University, 37 pp. (disponible en anglais seulement).

Govan, H. 2011. *Building on what we have for a better life: Asking the right questions to improve livelihoods*. Manuel. Rapports FSPI (Foundation of the People of the South Pacific International – Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud). Suva (Fidji), 25 pp. (disponible en anglais seulement).

Wilkinson, C., Brodie, J. (2011). *Catchment Management and Coral Reef Conservation: a practical guide for coastal resource managers to reduce damage from catchment areas based on best practice case studies*.

Global Coral Reef Monitoring Network and Reef and Rainforest Research Centre, Townsville (Australie), 120 pp. (disponible en anglais seulement).

GESTION DES RESSOURCES RÉCIFALES

Clua, E., Brena, P. and Lecasble, C. (sous presse). *Prevalence and proposal for a cost-effective management of the ciguatera risk in the Noumea fish market, New Caledonia (South Pacific)*. *Toxicon* (disponible en anglais seulement).

Ferraris J., Emmanuelli E., Gonson C. (2011). *Guide pratique sur les indicateurs d'évaluation et de suivi des écosystèmes coralliens – Collecter, analyser et interpréter des données sur l'état de santé des récifs coralliens et des pêcheries récifales – Application aux îles du Pacifique Sud*. IRD, 60 p. (disponible en français seulement).

Kulbicki M., MouTham G., Vigliola L., Wantiez L., Manaldo E., Labrosse P., Letourneur Y. (2011). *Major coral reef fish species of the South Pacific with basic information on their biology and ecology*. Rapport scientifique, 107 p. (disponible en anglais seulement).

CAPTURE ET ÉLEVAGE DE POST-LARVES

Ellis, S. (2011). *A collaborative project for the development of post-larval capture and culture (PCC) in pohnpei as a sustainable way of supplying the ornamental fish market*. *Rapport final du projet*, 11 pp. (disponible en anglais seulement).

Warren R., Baea P., Albert J. (2011). *Solomon Island Aquarium Farming, Hard and Soft Coral*. Guide d'identification, World Fish Center, 98 pp. (disponible en anglais seulement).

World Fish Center, 2011. *Strengthening sustainably cultured marine ornamentals in Solomon Islands. Summary of activities and achievements*. Rapport final, 8 pp. (disponible en anglais seulement).

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Pascal, N. 2011. *Valuation of the economic impacts of Community based Marine Managed Areas: 5 case studies in Vanuatu, South Pacific, Component 3A, Socio-economic and coral reef ecosystems*. Rapport de recherche du CRISP. 95 pp. (disponible en anglais seulement).

SHARK CONSERVATION

Clua, E., Buray, N., Legendre, P., Mourier, J. et Planes, S. (2011) *Business Partner or simple prey? The economic value of Lemon shark in French Polynesia*. Mar. Fresh. Res. 62: 764-770. (disponible en anglais seulement).

Clua, E. et Séret, B. *New Caledonia as a potential wintering ground for the white shark (Carcharodon carcharias)* (sous presse). In *Global Perspectives on the Biology and Life History of the Great White Shark*, ed. Michael L. Domeier, CRC Press, Boca Raton, FL. (disponible en anglais seulement).

Principales conférences sectorielles et ateliers

Colloque sur les holothuries dans la région Asie-Pacifique, tenu du 14 au 17 février 2011, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), et organisé conjointement par la CPS et l'ACIAR.

Septième Conférence des Directeurs des pêches, tenue du 1^{er} au 4 mars 2011, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Réunions des Comités de pilotage des projets SciFish, SciCOFish et DevFish 2, tenues le 28 février 2011 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), en marge de la septième Conférence des Directeurs des pêches.

Cinquième atelier régional sur les données relatives à la pêche, tenu du 18 au 22 avril 2011, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie),.

Atelier sur les besoins de suivi de base pour une gestion efficace de la pêche côtière et de ses ressources pour les États et Territoires insulaires océaniques, tenu du 26 au 29 avril 2011, à Nadi (Fidji).

Ateliers sur l'évaluation des stocks (pêche hauturière), tenus du 20 juin au 5 juillet 2011, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

Atelier de planification en vue de l'évaluation des stocks de vivaneaux profonds, tenu du 6 au 7 juillet 2011, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Ateliers régionaux de formation aux notions élémentaires régissant l'utilisation des bases de données pour la pêche côtière, tenus du 19 au 23 septembre 2011 pour 7 pays, et du 3 au 7 octobre pour 8 pays, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Cours régional à l'intention des agents des services des pêches, tenu du 3 au 28 octobre 2011 à Santo (Vanuatu).

Atelier régional de cadrage sur l'aquaculture CPS/FAO, tenu du 11 au 14 octobre 2011 à Nadi (Fiji).

La CPS a également participé au Colloque international « Pêche thonière et dispositifs de concentration du poisson », tenu à Papeete (Polynésie française) du 28 novembre au 2 décembre 2011 ; Ce colloque était organisé conjointement par l'IFREMER, l'IRD, le Service de la pêche de la Polynésie française et la CPS

Conclusions de la septième conférence des directeurs des pêches

La septième Conférence des Directeurs des pêches a eu lieu au siège de la CPS, à Nouméa, du 1^{er} au 4 mars 2011, sous la présidence de Leban Gisawa, représentant la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Cette conférence régionale réunit les Directeurs des services des pêches des États et Territoires membres de la CPS, ou leurs délégués, et porte sur tout l'éventail de questions dont ils ont la charge ou sur lesquelles la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins dispense conseils et assistance. La Conférence des Directeurs des pêches joue un rôle particulier en ce qu'elle fixe les orientations stratégiques des deux programmes de la Division, pêche côtière et pêche hauturière.

Les participants à la Conférence ont jugé nécessaire de consigner par écrit les principales conclusions qui se sont dégagées, soit pour orienter la gestion du programme de travail de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins, soit pour attirer l'attention d'organisations régionales et partenaires dans le développement, ou encore pour marquer leur accord sur des questions devant être portées à l'attention des membres eux-mêmes, et pour informer les membres du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA).

SPC Heads of Fisheries: Les Directeurs des pêches :

Aperçu de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins et rapport d'activité

- accueillent avec satisfaction le compte rendu des récentes activités du Programme pêche côtière et du Programme pêche hauturière ainsi que les plans de travail proposés pour l'année 2011 ; prennent acte de l'achèvement de l'étude sur l'avenir de la pêche en Océanie ; se félicitent du lancement des nouveaux projets tels que SciCOFish et Devfish-2 et des projets de recherche sur les effets du changement climatique sur la pêche côtière et hauturière, et prennent acte de la réponse positive de la Division et des réformes engagées en vue de la mise en application des recommandations formulées lors de l'évaluation de la Division en 2010 ;

Mécanismes de financement durable de la Division

- se déclarent entièrement favorables à une classification des services sous les rubriques « récurrents » et « ponctuels » et approuvent l'éventail de services « récurrents » devant faire l'objet d'un financement ordinaire ou durable ;
- prennent note de la nécessité d'augmenter de manière substantielle le financement ordinaire, à la fois dans l'immédiat et, en particulier, pour la période 2014–2015 ;
- approuvent une méthode, formulée par la direction de la Division à l'intention de l'Union européenne, visant à examiner les options d'un financement durable des programmes de pêche régionaux dans le cadre du prochain cycle de financement de l'Union européenne (11^e FED) et de l'initiative globale de la CPS ;
- notent que les enveloppes projets limitent souvent l'accès de certains membres de la CPS aux services de la Division ;

Pêche côtière

- demandent qu'une plus grande attention soit prêtée à la pêcherie de vivaneaux, vu son importance économique, et sont favorables à une collaboration des Programmes pêche côtière et pêche hauturière sur ce point. Ils approuvent les efforts déployés par la CPS pour mobiliser des fonds en vue de renforcer les capacités de gestion des pêcheries de vivaneaux ;
- prennent acte de la conception de projets pilotes en matière de pêche sportive par le Programme pêche côtière ; ces projets, couronnés de succès, présentent pour les États et Territoires insulaires océaniques un fort potentiel d'exploitation durable et de valorisation des ressources halieutiques côtières ; ils prennent également note des projets d'ensilage permettant de recycler les déchets de poisson provenant des usines de transformation ; l'intérêt de tous ces projets est de pouvoir être transférés et reproduits dans d'autres États et Territoires insulaires océaniques ;
- félicitent la CPS pour le travail de fond accompli en matière de formation au mouillage de DCP côtiers et aux techniques de pêche sur des DCP, tout en reconnaissant que la pêche côtière artisanale constitue un pilier de la sécurité alimentaire et des revenus qui peuvent être accrus par l'usage de DCP ; en conséquence, ces pêcheries

sont plus aisément accessibles, les frais de carburants réduits, la sécurité en mer renforcée, et l'effort de pêche à proximité des côtes se concentre moins sur les ressources récifales ;

- approuvent le fait que la CPS continue d'élaborer et diffuser des supports de formation et de sensibilisation à la sécurité en mer à bord de petites embarcations, et souhaite qu'elle évalue les progrès récents accomplis en matière de technologies à l'appui de la sécurité en mer, par exemple les dispositifs de suivi, dans le contexte océanien ;
- réclament des analyses économiques des diverses activités de pêche côtière et d'aquaculture marine, telles que la production d'appâts, et notent avec satisfaction la récente nomination d'un agent du Programme pêche côtière expert en études de faisabilité économique et en formation à la gestion d'entreprises de pêche et d'aquaculture ;
- appellent l'attention sur la formation en matière de manipulation du poisson selon les normes de qualité, et de valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, et notent avec satisfaction l'imminence du recrutement d'un agent spécialisé dans le développement de la valorisation des produits de la mer et des exportations ;
- se félicitent de l'assistance dispensée par la CPS, aux côtés de l'Agence des pêches du Forum, en vue de la révision de la législation nationale de la pêche dans les États et Territoires insulaires océaniques, opération de grande importance, et ils demandent qu'à l'avenir soient testées d'autres méthodes (le cas échéant) de manière à procéder à ces révisions par étapes successives, en fonction de sous-secteurs prioritaires tels que le soutien statutaire et juridique à la gestion des pêches en milieu communautaire ;
- prennent note du départ de M. Steve Beverley de la CPS et lui expriment leur gratitude pour tant d'années passées au service des États et Territoires insulaires océaniques dans le domaine du développement de la pêche ;

Aquaculture

- réaffirment que la décision d'introduire ou non des espèces aquacoles exotiques ou de nouvelles lignées d'une espèce aquacole déjà introduite incombe aux autorités nationales ;
- notent combien il est important d'examiner avec soin les avantages et risques pouvant découler d'une telle introduction, y compris par le biais d'une évaluation adéquate des risques ;
- conviennent que, pour le moment et tant que l'on ne dispose pas de davantage de connaissances scientifiques, de nouvelles introductions ou distributions de tilapia dans les pays et les bassins versants où l'espèce n'est pas encore présente doivent être déconseillées, et qu'il convient d'accorder la priorité à la recherche afin de déterminer si le tilapia du Nil introduit pour l'élevage aquacole dans des zones où le tilapia du Mozambique réside depuis longtemps, risque d'affecter considérablement la biodiversité ;
- conviennent que l'étude du potentiel aquacole des espèces indigènes doit être privilégiée, par rapport aux espèces introduites, mais affirment qu'une interdiction absolue de toute nouvelle introduction d'espèces est en contradiction avec les pratiques internationales de production alimentaire ;
- appuient vigoureusement la proposition d'élaborer un cadre régional de gestion de la santé des animaux aquatiques et de la biosécurité à l'appui du développement d'une aquaculture durable ;
- notent que l'alimentation des poissons est un obstacle majeur au développement de l'aquaculture dans les États et Territoires insulaires océaniques, et préconisent de poursuivre les travaux dans ce domaine ;

Pêche hauturière

- approuvent les travaux prévus par le Programme pêche hauturière, de concert avec les membres, concernant plusieurs problématiques nouvelles telles que l'échantillonnage au port pour la pêche thonière artisanale, les informations requises en vue de la modélisation de l'écosystème des thonidés, et le marquage des thonidés, à l'appui des recherches conduites sur les effets du changement climatique sur la répartition des stocks de thonidés ;
- approuvent l'idée de rapports nationaux thématiques donnant des conseils aux pays sur les questions préoccupantes ou présentant un intérêt à l'échelon national ; ils approuvent la méthode proposée pour classer les sujets abordés dans ces rapports nationaux thématiques par ordre de priorité, et suggèrent que la CPS traite les questions concernant la pêche côtière dans le cadre de ces rapports ;
- expriment leur inquiétude face à l'état des stocks de thonidés dans la région, soulignent la nécessité de prendre des mesures de gestion, à l'échelon régional, infrarégional (Parties à l'Accord de Nauru) et national, en complément des mesures prises par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, et prennent note des préoccupations particulières soulevées par la perspective d'un épuisement localisé des stocks de germon ;
- reconnaissent l'intérêt du simulateur de gestion des thonidés (TUMAS), qui facilite la prise de décisions en matière de gestion et de développement des pêcheries thonières, et approuvent le perfectionnement de ce logiciel ;
- prennent acte de l'intérêt de nouveaux sites Web nationaux, qui faciliteront la rédaction de rapports à l'intention du comité scientifique de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central ;

- approuvent avec satisfaction le soutien apporté par le Programme pêche hauturière en vue du suivi de la pêche (y compris artisanale) à l'échelon national et de la gestion des données, ainsi que le soutien et la formation dispensés dans ce domaine, notamment sous forme d'introduction de nouvelles bases de données (TUFART, par exemple) au fur et à mesure de leur création ;
- approuvent la poursuite des travaux du Programme pêche hauturière sur l'échantillonnage par déversement, qui permet d'obtenir de meilleures estimations de la composition par espèce et de la répartition par taille des captures à la senne ;
- reconnaissent l'importance des ateliers d'évaluation des stocks organisés par le Programme pêche hauturière à l'intention du personnel des services des pêches nationaux, qui comprennent mieux les données et les analyses sur lesquelles reposent les évaluations des stocks et sont à même de participer de manière plus fructueuse et active aux réunions de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central ;
- prennent acte de la charge de travail supplémentaire qu'ont représentée les quatre évaluations de stocks prévues pour 2011, tout en notant que des ressources supplémentaires sont fournies par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, de sorte que ce surcroît de travail n'affectera pas d'autres domaines du programme de travail du Programme pêche hauturière ;
- reconnaissent l'importance des ateliers de formation à l'intention des observateurs qui permettent de répondre aux besoins de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, et notent le très large volume de données d'observation recueillies grâce à l'augmentation de la couverture, ce qui pose des problèmes de gestion des données, et impose de mobiliser d'urgence des ressources supplémentaires pour les résoudre ;
- notent la nécessité, pour les États et Territoires insulaires océaniques, d'apporter dans la mesure du possible un soutien supplémentaire aux cours de formation d'observateurs connexes (premiers secours, par exemple), en soulignant l'intérêt de recourir à des écoles nationales des métiers de la mer, de manière que les fonds disponibles soient consacrés à la formation d'observateurs, de *debriefers* et de formateurs d'observateurs ;
- prennent bonne note de la quantité accrue de ressources désormais accessibles en ligne, mais remarquent que la bande passante de l'intranet devrait être évaluée afin de savoir si elle convient ;
- prennent note du départ de Don Bromhead, et lui expriment leur gratitude

Frontières maritimes

- notent que le tracé des frontières maritimes est un processus pluridisciplinaire (technique, juridique et diplomatique) qui incombe aux pays et qui fait appel à de multiples parties prenantes ; touchant à la souveraineté des pays à long terme, il est essentiel et de plus en plus urgent, non seulement pour les pêcheries, mais pour toute forme de gouvernance des ressources marines ; ils encouragent la CPS à faire preuve d'anticipation et de donner aux États et Territoires insulaires océaniques des conseils sur la façon d'accélérer les procédures afin de délimiter les frontières maritimes à l'échelon national ;
- encouragent les directeurs des services des pêches et les pouvoirs publics de leur pays à confier le tracé des frontières maritimes à la Division SOPAC de la CPS, à ses collaborateurs et à d'autres instances nationales et internationales œuvrant dans ce domaine ;

Concentrations de reproducteurs

- reconnaissent la nécessité générale d'appliquer une série de mesures à la gestion des concentrations de poissons de récif reproducteurs de grande valeur, notamment la cartographie et l'étude de la saisonnalité des concentrations exploitées, leur protection par l'interdiction de pêcher dans certaines zones ou en certaines saisons, le suivi des concentrations de reproducteurs, qui dénotent l'état des pêcheries récifales de grande valeur marchande, et la surveillance de l'efficacité des mesures de gestion ;

Conclusions de l'atelier sur l'approche écosystémique de la gestion halieutique en milieu communautaire (CEAFM)

- donnent leur aval à l'approche consistant à promouvoir et faciliter la coopération et la collaboration interinstitutionnelles à l'échelon national et régional, afin de peaufiner des cadres juridiques à l'appui de la CEAFM, d'accélérer l'introduction de méthodes de gestion adaptative appropriées, et de mobiliser les ressources appropriées à l'échelon national, en vue de l'application de cette méthode ;
- notent que la méthode CEAFM renforcera les programmes de gestion communautaire et facilitera la participation des Départements des pêches et de l'environnement et des ONG, et expriment la nécessité de faire appel à des bailleurs de fonds d'autres secteurs pour mettre au point des méthodes d'application de l'approche écosystémique de la gestion halieutique en milieu communautaire ;

Formation halieutique

- conviennent que le programme de maîtrise en gestion de la pêche hauturière, proposé conjointement par l'Université de Wollongong et la CPS possède les qualités requises pour fournir du personnel dûment qualifié aux services des pêches des pays océaniques ; notant, d'une part, la difficulté de détacher en permanence des agents des services des pêches pour suivre l'ensemble des cours tout au long du programme de formation, et d'autre part, le nombre limité de bourses que les États et Territoires insulaires océaniques peuvent octroyer dans le secteur des pêches, ils demandent que les possibilités de bourses soient explorées et, si possible, élargies, et que ces cours soient dispensés sur place, par téléenseignement ;
- notent que l'Institut de technologie Marlborough à Nelson continue d'organiser des cours régionaux de formation halieutique, en collaboration avec la CPS, et que ses équipements et son enseignement ont été élargis et portent maintenant sur l'élevage en écloserie de mariculture, la sécurité en mer, la capture de poissons, la transformation après récolte, l'observation, la mécanique navale et la navigation ;
- prennent acte du document présenté pour consultation par le Programme néo-zélandais d'aide au développement, qui annonce qu'un programme océanique de formation halieutique sera proposé aux pays avec lesquels la Nouvelle-Zélande collabore ; tout commentaire ou observation sur son intérêt pour le Pacifique seront les bienvenus ;

Changement climatique

- halieutiques et aquacoles, sous forme d'exposés des auteurs principaux qui ont fait la synthèse des conclusions formulées jusqu'à présent ;
- après avoir examiné le document de synthèse à l'attention des décideurs politiques, examinent un exemple de résumé dans le cadre de groupes de discussion ; l'exemple est adapté à un pays, les Îles Salomon ; les groupes étaient invités à commenter l'approche, la structure et les informations présentées aux directeurs des pêches ;
- approuvent la structure générale de l'exemple de résumé et la précision des informations fournies. Les groupes formulent des observations utiles sur la manière d'améliorer le contenu spécifique, qui permettront d'améliorer la rédaction du document de synthèse à l'attention des décideurs politiques ;
- approuvent les efforts consentis par le Programme pêche côtière pour mener à bien le projet Suivi de la vulnérabilité et de l'adaptation de la pêche côtière au changement climatique, notamment en matière de renforcement des capacités ;
- prennent acte de l'avancement des travaux d'évaluation des impacts possibles du changement climatique sur les stocks et pêcheries de thons, et approuvent les initiatives prises pour perfectionner la modélisation des stocks et du changement climatique, y compris la collecte de données précises sur le marquage et le régime alimentaire des thons ;

Exposés présentés par d'autres organisations

- remercient l'Agence des pêches du Forum et la Commission des pêches du Pacifique occidental et central des liens professionnels étroits qu'elles entretiennent avec le Programme pêche hauturière de la CPS, et prennent note de la possibilité de détachement de brève durée d'agents des États et Territoires insulaires océaniques sur des projets de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, ainsi que la possibilité d'un stage en détachement au niveau du Directeur général adjoint pendant une période pouvant aller jusqu'à un an ;
- prennent note de la proposition faite par la FAO de s'engager davantage en faveur de la pêche côtière et de l'aquaculture océaniques, qui s'explique par la participation des États et Territoires insulaires océaniques à des réunions internationales de la FAO sur la pêche en 2010 et 2011 ; demandent à la FAO de dialoguer davantage avec les pays concernés pour définir les domaines d'activité prioritaires dans lesquels la FAO pourrait apporter son soutien à la région du Pacifique ; se prononcent en faveur de la proposition, faite par la CPS et la FAO, d'élaborer ensemble une stratégie régionale, avec le concours d'autres parties prenantes nationales, régionales et internationales, afin de mieux communiquer, d'établir des priorités, de coordonner les travaux et d'éviter les doubles emplois, au profit du développement de l'aquaculture dans les États et Territoires insulaires océaniques.



Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : + 687 26.20.00 Télécopie : + 687 26.38.18
spc@spc.int www.spc.int/fame/